

Département du Pas-de-Calais

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES HOSPITALIÈRES ANTÉRIEURES A 1790

HOSPICES DE SAINT-OMER

IV. — HOPITAL GÉNÉRAL

SÉRIE A

ACTES DE FONDATION ET DE RÉUNION. — PRIVILÈGES, ETC.

IV. A. 1. (Liasse.) — 27 pièces: 4 parchemin, 23 papier, 1 sceau.

1324-1773. — Don fait (10 mai 1324) par messire Jean dit Densart, chevalier, sire de Simencourt, aux Bons-Enfants de la ville de Saint Omer, d'une maison sise devant l'autel de l'église Saint-Sépulcre (p. 1). — Lettres (15 mars 1325) du Chapitre de Saint-Omer commettant l'administration de la maison des Bons-Enfants au Prieur des Chartreux du Val de Sainte-Aldegonde (p. 2-3). — Cession de la maison du refuge des-dits Chartreux à l'Évêque de Saint-Omer pour y établir un hôpital (12 août 1699, p. 4-5). — Délibération du Magistrat de Saint-Omer (8 mars 1701) consentant à prendre annuellement sur les deniers des fondations de la Bourse commune des pauvres des paroisses de la ville la somme de 2,000 l. au profit de l'Hôpital Général qui va être créé (p. 6). — Lettres patentes de Louis XIV (fév. 1702) portant l'établissement en la ville de Saint-Omer de l'Hôpital Général dans la maison dite le Refuge des Chartreux ou Collège des Bons-Enfants et réunion des hôpitaux des Bluets, des

Bluettes, de Sainte-Anne à ce nouvel hôpital. « Les Directeurs de cette maison auront soin non seulement des pauvres qui y seront enfermés, mais ils veilleront à bannir de la ville toute mendicité et à pourvoir en même temps à ce que les pauvres ménages qui n'ont de quoi subsister suffisamment chez eux puissent être secourus des aumônes de l'hôpital » (p. 7). — Copies, l'une manuscrite, l'autre imprimée, de l'acte précédent (p. 8-9). — Enquête de *commodo vel incommodo* (21 avril 1702) ordonnée par le Parlement sur l'établissement de l'Hôpital Général. — Procès-verbal dressé par le Lieutenant général au bailliage de Saint-Omer. Entendus comme témoins, le Prieur de la Chartreuse du Val Sainte-Aldegonde en sa qualité d'administrateur de la maison des Bons-Enfants, le Chapitre de la cathédrale, administrateur de la maison des Bluets, les échevins de la ville, les administrateurs de l'Hôpital Sainte-Anne, sur l'opportunité de l'établissement de l'Hôpital Général et la réunion à cette maison des hôpitaux cités ci-dessus. — Les Chartreux de Sainte-Aldegonde, les Bluets et les échevins donnent

leur consentement ; le Chapitre de Saint-Omer promet de contribuer avec la moitié des aumônes de son église à l'établissement du nouvel hôpital, mais on pose comme conditions que les étrangers à la ville seront exclus de l'hôpital ; de plus, les échevins font remarquer qu'on ne peut confondre les biens des Bluets et de l'Hôpital Sainte-Anne avec ceux de l'Hôpital Général sans blesser les volontés des fondateurs ; les administrateurs de ce dernier hôpital protestent contre ce projet de réunion. Diverses objections sont soulevées ; qui des Mayeur et échevins ou du Lieutenant général sera administrateur de l'Hôpital (p. 10-12) ? — Autre procès-verbal au même sujet où sont les témoignages d'échevins et de notables de la ville, Charles Hourdel et Jacques Lecomte, anciens conseillers au bailliage de Saint Omer, Robert-Augustin Le François, avocat au Conseil d'Artois, Charles Taffin, sieur de Vigry. Ils sont d'avis que l'établissement de l'Hôpital Général sera très utile et avantageux à la ville (p. 13-17). — Arrêt du Parlement convoquant en la Cour du Procureur du Roi, le Magistrat de la ville et le Lieutenant

général pour y juger leur différend au sujet de l'administration de l'hôpital (31 janv. 1703). — L'affaire est entendue (9 août 1703). La Cour ordonne que l'on passe outre aux oppositions des parties ; les lettres patentes du Roi seront enregistrées au Parlement, et comme elles le portent, le Magistrat garde l'administration de l'Hôpital Général (p. 18-22). — Passeport délivré (31 mars 1713) par M. de Bernage, intendant de Picardie, aux administrateurs de l'Hôpital Général pour faire transporter à Calais, sans payer de droits, les pipes et filets fabriqués dans ledit hôpital (p. 23). — Réclamations des administrateurs de l'Hôpital au sujet de leur exemption des fermes de ville et de fortifications, de logement, tutelle, etc. (16 juillet 1717), renouvelées (juin 1767) ; ces immunités leur avaient été conférées par les lettres du Roi en 1702 (p. 24-25). — Sur leur demande, l'exemption des fermes de l'eau-de-vie leur est accordée (10 janv. 1760) jusqu'à concurrence de quinze pots par an, puis (29 nov. 1773), de vingt-cinq pots, à leur nouvelle requête (p. 26-27).

SÉRIE B

TITRES DE PROPRIÉTÉ ET DROITS UTILES.

IV. B. 1. (Liasse.) — 183 pièces : 13 parchemin, 170 papier, 1 sceau.

1637-1792. — Legs et donations. — Legs (28 juin 1742) à l'Hôpital Général par François Barlo, chanoine de la cathédrale, d'une somme de 1,000 l. une fois donnée, à charge d'un obit annuel, chanté dans la chapelle dudit Hôpital (p. 1). — Testament (14 nov. 1780) de J.-B. Caboche, prêtre, directeur de l'Hôpital Général de Saint-Omer et pièces y relatives, contenant legs universel à cet établissement, de son mobilier et d'un jardin situé au Nart à la charge de la constitution d'une rente de 300 l. qui sera distribuée chaque année aux maîtresses de l'Hôpital (p. 2-82). — Lettres patentes du Roi (mars 1783) autorisant la donation à l'Hôpital Général d'un jardin potager de 73 verges que se propose de faire le sieur Caboche, l'un des administrateurs de l'Hôpital (p. 83-84). — Pièces relatives au legs fait par le chanoine Dausque d'une rente de 4,900 l. au cours annuel de 350 l. à l'Hôpital Général et saisie des biens (2 juin 1713) du sieur Folquin Dausque, exécu-

teur testamentaire du chanoine à la requête de messire Bernard-Joseph de Neuville, receveur de cet Hôpital à cause du non-paiement de cette rente (p. 85-94). — Testament (14 nov. 1757) de Nicolas-Louis de La Ben, écuyer, seigneur de La Haye, contenant donation de 2,000 l. de rente au profit de l'Hôpital Général (p. 95). — Testament (1^{er} déc. 1706) de Louis Deslyons, chanoine de Saint-Omer, où il lègue à l'Hôpital Général, tout ce qui lui restera dû à sa mort des arrérages de ses prébendes (p. 96). — Legs (18 nov. 1780) par le sieur Dupuis, curé de Molinghem, de tous ses biens, fiefs, rotures nobles ou acquêts (p. 97-99). — Compte de succession (12 juillet 1779) contenant le testament de Pierre-Joseph de Fief, bénéficiaire de la cathédrale, où il est fait donation à l'Hôpital Général d'une somme de 100 l. (p. 100-107). — Legs (9 août 1762) de Jacques Florent, curé de Saint-Martin à Saint-Omer, de 2,500 l. à charge que les curés ses successeurs auront droit « à toujours » de présenter à l'Hôpital deux pauvres enfants de leur paroisse et de les y remplacer par d'autres à leur sortie (p. 108-109). — Testament (6 avril 1775)

IV. — HOPITAL GÉNÉRAL. — SÉRIE B.

3

de Nicolas-Étienne Fossé, chanoine de la cathédrale de Saint-Omer, qui donne à l'Hôpital Général le produit de la vente qui sera faite de son mobilier, de ses habits de chœur, vins et autres provisions de bouche, ainsi que les « bonis » de son canonicat et les arrérages de son bénéfice, à charge par ledit Hôpital de payer une rente annuelle de 40 l. à la communauté des Urbanistes de Saint-Omer, tant que la sœur du légataire y sera pensionnaire. Suivent l'inventaire et la vente des meubles trouvés en la maison mortuaire et le compte de succession rendu par Bonaventure Maës, chanoine de la cathédrale de Saint-Omer (p. 110-176). — Donation de J.-B. de Fromensen, écuyer, par testament du 30 mars 1675, à l'Hôpital des Bluettes, de 9 quartiers de terre situés à Culem, paroisse de Nortbécourt, et difficultés au sujet de cette liquidation soulevées par le seigneur de Nortbécourt (p. 177-182). — Legs de la moitié du résidu de sa succession (9 mars 1751) fait par Pierre des Martins de Puilobier, chanoine de l'église de Saint-Omer et administrateur de l'Hôpital Général (p. 183).

IV. B. 2. (Liasse.) — 62 pièces : 3 parchemin, 59 papier.

1679-1781. — Legs et donations (suite). — Par testament du 24 sept. 1679, le sieur Martin-Emmanuel Gilliers avait disposé de ses biens en faveur des pauvres ou des fondations pieuses de Saint-Omer, son exécuteur testamentaire les céda (14 oct. 1704) à l'Hôpital Général (p. 1-4). — Transactions passées avec les familles de Harchies de Drinckam et du Boullart au sujet des difficultés survenues pour la succession de Gilliers ; l'Hôpital Général abandonne ses droits aux Harchies pour la somme de 2,250 l. (14 oct. 1723) et aux Boullart moyennant le paiement de 750 l. (23 fév. 1724, p. 5-7). — Procès à l'occasion de la succession de dom Garcias-Joseph de Gonzales de Alveda. Sentence du Conseil d'Artois (1705) qui met l'Hôpital Général en possession des titres et papiers de la succession et fait la partie adverse dépositaire des biens et effets. L'Hôpital par crainte de frais trop grands de procédure abandonne ses droits et rembourse Marie Alexandre, les marguilliers de l'église Saint-Vaast, les Annonciades, tous de Béthune. — Bail de 10 bonniers de terre situés à Fresne (11 déc. 1713) et vente à Jacques-Joseph Rousseau, bourgeois de la ville de Valenciennes, par ledit Hôpital, d'une rente de 531 l. 15 s. provenant toujours de la succession de Gonzales (p. 8-25). — Legs (12 nov. 1709) de 3,500 l.

par Lebrun, chanoine de la cathédrale (p. 26). — Autre par Leclercq, curé de Saint-Denis, des deux tiers de son mobilier (23 janv. 1771, p. 27). — Testament (27 mai 1774) et pièces y relatives, de M^{lle} Marie-Anne Strabaut, veuve de M^e Ignace Jean-Baptiste Daverdoingt, laquelle institue l'Hôpital Général son légataire universel (p. 28-45). — Compte de la succession de Jacqueline Verheyde contenant son testament (25 avril 1772) où elle ordonne que toutes les petites filles de l'Hôpital Général assistent à son convoi, et pour ce, il sera payé audit Hôpital la somme de 12 l. (p. 46). — Legs (6 fév. 1744) d'une somme de 6,000 l. par Mathieu de Mus, chevalier de Saint-Louis (p. 47). — **Fondations de lits.** — *Fondation Brouqsault.* — Acte notarié (16 déc. 1777) rendant exécutoire le testament de Charles-Louis-Léopold-Alexandre Brouqsault, chanoine de la Collégiale de Saint-Pierre d'Aire, par lequel il laissait trois années de revenus de ses biens à l'hôpital des Bluettes de la ville d'Aire, pour la fondation à perpétuité d'un lit réservé à une pauvre fille, à la nomination de la famille Brouqsault. L'Hôpital ayant refusé cette donation, elle fut offerte à l'Hôpital Général qui l'accepta avec les mêmes conditions. — Trois nominations (1778) de petites filles à la place fondée (p. 48-53). — *Fondations de Pan de Wisques.* — Acceptation (23 avril 1729) par Mgr de Valbelle, évêque de Saint-Omer, Pierre des Martins de Puilobier, chanoine de la cathédrale, M^e Adrien-François Grardel, curé du Saint-Sépulcre, M^e Dominique Rogier, avocat, Jacques-Augustin de Croisilles, sieur de La Blanche-Motte, M^e Charles-Robert de Vyssery, avocat, M^e Jean-Baptiste de France et Thomas-Joseph Enlart, sieur de Saint-Maurice, avocats, administrateurs de l'Hôpital Général, d'une rente de 30 l. par an, au rachat de 600 l. par Maximilien de Pan, sgr de Wisques, pour la fondation d'un lit en faveur d'une pauvre fille de Saint-Omer ou de Wisques, à remplacer au moins tous les trois ans. — Acte notarié (18 janvier 1757) portant la durée de séjour de la pauvre fille qui profitera de la fondation de Pan à six mois au lieu de trois (p. 54-58). — Autre fondation (3 août 1735) du même Maximilien de Pan de Wisques acceptée par l'Hôpital Général, après le refus de l'Hôpital du Brûle en faveur d'un enfant âgé de sept ans accomplis ou d'un vieillard de soixante ans, moyennant la somme de 2,000 l., une fois donnée (p. 59-60). — *Fondation Girardel.* — Acte d'acceptation (16 juin 1627) d'une somme de 1,250 l. pour la fondation à perpétuité d'un lit en faveur d'une pauvre

filles qui y restera jusqu'à ce qu'elle soit en état de gagner sa vie (p. 61). — *Fondation anonyme*, non datée, en faveur d'un garçon de sept à douze ans qui recevra à son entrée quatre chemises, une paire de souliers, une paire de bas. On attendra pour le remplacer que quatre ans se soient écoulés et ainsi de suite, à perpétuité (p. 62).

IV B. 3 (Registre.) — In-folio; 24 feuillets manuscrits sur 152, papier

1704-1734. — « Registre des fondations, dons et legs faits par testaments et autres dispositions en faveur de l'Hôpital Général en la ville de Saint-Omer. » — Copies des actes précédemment analysés. — Lettres patentes du Roi établissant l'Hôpital Général. — Acte de cession de la maison des Bluets (23 août 1704). — Testament de sire Martin Gilliers. — Création (anonyme) d'une rente de 150 l. au capital de 2,400 l. sur l'Hôtel-de-Ville de Paris (22 juin 1705). — Cession (9 déc. 1705) par Mgr de Berquigny des deux tiers de la fondation de messire Philippe de La Cornhuse, sieur de Sambleton. — Testament (20 mai 1708) de messire Louis-Alphonse de Valbelle, évêque de Saint-Omer, qui lègue à l'Hôpital Général tout ce qui lui sera dû à sa mort en fait de rentes, droits de lods et ventes, arrérages, casuels, ses meubles et son argent comptant, à charge par ledit Hôpital de supporter les frais de ses funérailles, d'acquitter ses dettes, et payer les réparations de l'hôtel épiscopal à son décès. — Testament de Lebrun, chanoine de la cathédrale, mort le 10 sept. 1713. — Acceptation du don de 500 l. (19 fév. 1716) fait par Rogier, l'un des administrateurs de l'Hôpital Général, pour faire célébrer une messe tous les lundis à son intention. — Autre don de 500 l. provenant du même, accepté par l'Hôpital Général (7 janv. 1718) entraînant la charge d'une messe tous les vendredis à perpétuité, à l'intention du fondateur. — Donation par noble dame Anne Delebecque, veuve d'Antoine Calonne de Courtebonne, faite par testament (12 déc. 1655) aux Pères Récollets, de treize mesures de terres dont la rente devait servir à la fondation d'une messe à perpétuité. Les Récollets étant empêchés par leur règle d'accepter cette fondation, qui resta toujours sans effet, le chanoine Veuglart l'offrit (9 mars 1718) à l'Hôpital Général qui l'accepta. — Testament (7 avril 1727) de Monseigneur François de Valbelle, de Tourves, des vicomtes de Marseille, évêque de Saint-Omer, abbé de N.-D. de Pontron, qui lègue à l'Hôpital

Général le tiers de son revenu qui est de 480 l., le fonds de 24,000 l., « si on le rembourse » d'un contrat qu'il possède sur les États de Bretagne, 600 l. d'argent comptant, le produit de la vente de sa vaisselle d'argent (moins 30,000 l. léguées au séminaire), enfin 200 l. de rente à prendre sur une maison située à Saint-Omer, à charge d'une messe annuelle. — Testament (17 sept. 1744) de Mgr Joseph-Alphonse de Valbelle qui donne le surplus de ses biens à partager entre l'Hôpital Général et le séminaire, sans charge aucune. — Testament de M. Desmartins de Puilobier (9 mars 1751), chanoine, archidiacre de l'église de Saint-Omer.

IV. B. 4. (Liasse.) — 118 pièces : 27 parchemin, 91 papier.

1582-1783. — Biens en général. — *Acquin.* — Reconnaissance (1582) de la vente du bois Greba situé entre Acquin et Quercamp contenant 10 mesures 43 verges. — De 1701 à 1733, la propriété de ce bois est indivise entre le comte de Croix qui en possède la moitié, de Peneranda, les deux dixièmes, et Gilliers le reste qu'il légua à l'Hôpital Général. — Divers contrats (1733-1773) de ventes de coupes de bois dont les bénéfices sont partagés proportionnellement entre les trois propriétaires (p. 1-10). — *Audincthun.* — Titres de propriété, ventes, baux, quittances de droits seigneuriaux, etc. (1705-1726) de 9 mesures 1/2 de terres situées à Audincthun, dont il est fait cession à l'Hôpital Général (4 juillet 1726) par le sieur Duverger, capitaine des portes de Saint-Omer, et dame Petit, veuve du sieur Janot, pour se libérer d'un legs de 2,000 l. accordé par feu Janot, leur grand-oncle, à cet Hôpital (p. 11-26). — Déclaration de cette terre par le sieur Pierre Le Prêtre qui la tient en location (p. 27) et baux qui lui sont consentis par l'Hôpital Général de 1730 à 1763. Durant cet espace de temps le taux du bail s'élève progressivement de 38 l. à 60 l. — Droits seigneuriaux dus par l'Hôpital dit « les Grises de Saint-Omer » à la seigneurie de la Fouacherie, terroir d'Audincthun (p. 28-33). — *Avroult.* — Baux de 8 mesures de terre, situées à Avroult, qui, avant de passer dans les mains de l'Hôpital Général, appartenaient à noble dame Anne-Marie-Jeanne de Winterfild, douairière de messire Marie-Pierre de Raye, seigneur de Werp ; les locations sont consenties successivement à Jean Cuvilier, Marguerite Boudenot, sa veuve, Antoine Cuvilier de 1710 à 1775 (p. 34-40). — Dénombrement (18 juin 1774) fourni par l'Hôpital Général

IV. — HOPITAL GÉNÉRAL. — SÉRIE B.

5

pour ses biens d'Avroult à Joseph-Joachim-Charles Saudelin, seigneur de Delettes, Avroult et autres lieux. — Procès verbal d'arpentage (10 sept. 1785) de ces mêmes biens (p. 41-42). — *Blendecques*. — Arrentement (1727-1765) de 10 quartiers 16 verges, sis à Blendecques, au profit de Charles Merlier et sa femme, moyennant la redevance annuelle de 7 l. 10 s. (p. 43-47). — Baux de trois parties de terres situées, trois mesures en la « vallée de le Croix » tenues de la sénéchaussée de Blendecques et 5 quartiers tenus foncièrement de la seigneurie de « Brouay » que l'Hôpital avait acquises de M^{me} de Werp et de M^{me} Bécourt. Les locataires en sont successivement Antoine Derain, fouleur de drap, sa veuve, Marie-Nicolle Payelle, Joseph Bétencourt (1711-1729). — Arrentement perpétuel de ces mêmes terres (9 nov. 1751) à Philippe-Joseph Robillart moyennant la redevance annuelle de 30 l. — Réduction gracieuse (s. d.) à 20 sous par an de la rente seigneuriale qui est due pour les terres tenues de la sénéchaussée de Blendecques (p. 48-56). — *Boisdinghem*. — Reconnaissance (9 mai 1772) d'une redevance de 2 razières 1/2 d'avoine due par l'Hôpital Général pour 31 mesures de terre, en deux pièces, à Boisdinghem dans les cantons nommés le Vermetz et le Plachoux, provenant de la succession de Gilliers. — Les titres de propriété de cette terre remontent au 9 mai 1663 ; la famille Gilliers l'avait acquise de la demoiselle de La Houssoye, femme de Théodore Ekemadebrise, sieur de Bekerke. — Procès-verbal d'arpentage (30 mai 1776) et dénombrement fournis pour ces biens à Michel-André-Alexandre de Sépulcre, seigneur de Disque en Boisdinghem (p. 57-63). — Baux (1661-1777) des 31 mesures ci-dessus nommées, consentis successivement à Louis Lambriquet, Michel Guilbert, Pierre Ribreux, Michel du Hamel, Anne-Marguerite Lambriquet, sa veuve, et Jacques Saint-Maxin (p. 63-78). — *Bourbourg*. — Vente (texte flamand et traduction française) (1^{er} déc. 1677) de la ferme appelée Reegersdaele, située en la paroisse de Bourbourg, « amanie » de Saint-Georges, par le sieur Cornille de Pierremont, seigneur de Bellincourt, Condecastele, etc., au profit de Pierre-Ignace de Schot (p. 79-88). — Requêtes (10 mars 1740) de demoiselle Marie-Marguerite Desmons, veuve de François-Auguste Strabant, médecin, de demoiselle Anne Strabant, veuve Daverdoingt, et de Robert Pagart, prêtre, directeur de l'Hôpital Général de Saint-Omer, à l'effet d'être inscrits aux registres de bourgeoisie de la baronnie d'Esquelbecq (selon les ordonnances flamandes) avant la vente (12 mars 1740)

que les premières consentent audit Pagart, de la ferme de Reegersdaele. Cette cense consiste en 110 mesures de terres à labour, prairies, pâtures, dont 28 sont tenues en cotterie de la seigneurie de Wroylande, moyennant la somme de 5,000 l. comptant et 700 l. de rente viagère à payer annuellement aux venderesses et à charge aussi au sieur Pagart de remettre à l'Hôpital Général à la mort des deux demoiselles, 7,000 l. dont elles disposent à cet intention (p. 89-93). — Acte émanant de Robert Pagart, prêtre, directeur de l'Hôpital, par lequel il remet aux mains de cet établissement la ferme de Reegersdaele qu'il a achetée en son nom. Acte d'acceptation (14 mars 1740) par l'Hôpital Général (p. 94-95). — Procès-verbal d'arpentage de ces biens (sept. 1742, p. 96). — Procès intenté à l'Hôpital Général par les héritiers d'Anne Strabant au sujet du legs des 7,000 l. dont elle avait disposé dans l'acte de vente du 12 mars 1740. L'Hôpital, pour s'éviter les frais d'un procès, abandonne (26 août 1745) ses droits à ce sujet et offre de rendre tout ce qu'il a reçu des 7,000 l. avec les comptes de gestion (p. 97). — Ratification (4 déc. 1748) de l'achat de la ferme de Reegersdaele par Augustin-François de Vyssery, prêtre, nouveau directeur de l'Hôpital Général (p. 98-100). — Série de baux de cette ferme consentis de 1724 à 1784, à treize fermiers successifs, moyennant une redevance s'élevant progressivement de 700 à 900 l. (p. 101-118).

IV. B. 5. (Liasse.) — 102 pièces : 14 parchemin, 88 papier.

1630-1787. — Biens en général (suite). — *Calonne-sur-la-Lys*. — Arrentement (1566) de 37 mesures de terre à Calonne-sur-la-Lys, consenti par messire Charles Gonffier, seigneur de Crévecœur, à Charles Rolland pour 40 florins de rente perpétuelle. Lettre de décharge de cet arrentement (1685) moyennant la somme de 680 florins payée par dom Garcias Gonzales de Alveda, écuyer, sieur de Sart, Beaucorroy, etc. (p. 1-2). — Dénombrement fourni (17 déc. 1722) à messire Albert-Joseph, comte d'Arbercq, par l'Hôpital Général pour trois mesures de terres sises à Calonne-sur-la-Lys tenues dudit seigneur à cause de son fief de la Viesville, ces terres provenant du legs de Gonzales. Fixation du droit d'indemnité à 6 l. par an (p. 3-4). — Série de baux de la ferme de Calonne-sur-la-Lys. Les propriétaires en sont, à partir de 1598 : demoiselle Jacqueline Rolland et demoiselle du Bosquet ; (1614) Jacqueline Rolland, veuve d'Antoine Desmazières, sieur de Sarteau, et remariée à Vander Camere, sieur

de Sart; (1641) Georges Desmazières, sieur du Bosquet, fils de Jacqueline; (1652) les enfants de Jean Desmazières; (1665) dom Garcias de Gonzales de Alveda; (1707) l'Hôpital Général, légataire de dom Garcias. — Les fermiers qui s'y succèdent depuis 1707 jusqu'en 1776, sont Jean Brassart, Antoine Guerry, Pierre-Antoine Guerry, Isabelle Habourdin, veuve de ce dernier et mariée en seconde nocces à Laurent-Joseph Varlet; le taux de la location s'est élevé graduellement de 1598 à 1776 de 172 florins à 300 l. (p. 5-30). — *Campagne-les-Boulonnais*. — Achats (1665 à 1677) par Martin-Emmanuel Gilliers de 70 mesures de terres, pâtures, etc., situées à « Appe » (Happes), terroir de Campagne-les-Boulonnais, à Philippe de Nord, Jean Cadet, Florent Louchier (p. 31-36). — Série des baux de la ferme d'Happe (1686-1777) consentis successivement à Nicolas Hardy, Cornille Noel, Nicolas Liévin, Jean Ducrocq, Jacques Ducrocq (p. 37-54). — État des bâtiments occupés par Jean Ducrocq en 1748 (p. 55). — Déclarations, dénombrements, extraits de cœuilleirs, quittances des droits seigneuriaux (1664-1787) pour ces biens tenus: 1^o du fief de Thubeauville, situé au village d'Happe, mouvant de la seigneurie du marquis de Renty, 2^o de la chartreuse du Val Sainte-Aldegonde, 3^o de la seigneurie de Lécuyer, 4^o du fief de Savary (p. 56-102).

IV. B. 6. (Liasse.) — 249 pièces: 30 parchemin, 219 papier.

1534-an V. — Biens en général (suite). — Enguinegatte. — Contrat d'acquisition pour la somme de 1,372 l. (8 août 1722), de 3 mesures, 3 quartiers, 15 verges de terre à Enguinegatte par Bernard-Joseph de Neuville, chanoine de la cathédrale, au nom de l'Hôpital Général (p. 1-3). — Rapports et dénombrements fournis par l'Hôpital Général pour ces biens, au comte de Ghisteltes (19 juillet 1732) et aux religieux du prieuré de Saint-André-les-Aire (1777, p. 4-6). — Série de baux (1721-1775) de la même terre consentis à Jacques Galametz, Jacques Friquet, Jean-François Devin (p. 7-13). — *Fauquembergues*. — Titres de biens situés à Fauquembergues qui devinrent la propriété de l'Hôpital Général par le legs de Gilliers. — Ventes (1568-1584) de plusieurs parties de terres à Louis Ducrocq et à Crespin de Gouy à qui Jean Gilliers, tanneur à Saint-Omer, et sa femme, Louise de Gouy, les achetèrent (1603-1613). Par succession (1649) ces biens passèrent dans les mains des enfants de Jean: Isabeau Gilliers, veuve de François de Hecques, et

Jeanne Gilliers. — Procès intenté par Martin Gilliers, bailli et receveur de la dame de Drinckam, pour la libre possession des terres achetées à Denis Cappon (p. 14-40). — Dénombrements servis par l'Hôpital Général à la fabrique de l'église de Fauquembergues, seigneur du fief et seigneurie de Filliers, à Fauquembergues (s. d.); au comte d'Egmont, marquis de Renty, à cause de sa seigneurie du Hamel (1759); à Jacques Delforge pour son fief du Perin (1766); à Claude Lamoral, comte de Fauquembergues, de qui sont tenus en coterie les biens dudit Hôpital (p. 41-45). — Requête adressée au bailliage de Saint-Omer par l'Hôpital Général (1732), pour faire reconnaître ses droits de propriété sur une haie usurpée par Jacques Gontier (p. 46). — Baux (1684-1775) de cette terre d'une contenance de 8 mesures consentis successivement aux familles Bonnières, Guilbert et Grave pour un loyer variant de 30 à 64 l. (p. 47-56). — *Fouquière-les-Bérhune*. — Bail (1^{er} août 1780) de 14 mesures de terre consenti par l'Hôpital Général à Martin Estienne, Raymont Blanquart et Elisabeth Quenel (p. 57). — *Hazebrouck*. — Prisée et évaluation (6 nov. 1662) de la seigneurie du Sart reconnue valoir 1,731 florins 8 sous (p. 58). — Rapport et dénombrement (2 avril 1681) de la seigneurie du Sart fournis par Garcias Gonsales de Alveda, sieur de Sarteau (p. 59). — Cession du quint du fief du Sart à Dominique-François de Coupigny, seigneur du Bel-Air (12 mars 1715, p. 60). — Relevé des personnes qui doivent des rentes foncières pour terres tenues de la seigneurie du Sart, consistant en 99 mesures (s. d., p. 61). — Pièces de procédure et correspondance relative à la cause intentée par l'Hôpital Général à son fermier refusant le paiement du loyer avant d'en avoir connu les titres de propriété. Preuves apportées par l'Hôpital; la seigneurie lui appartenait, partie d'un tiers provenant de la succession de Gonsales et les deux autres tiers achetés (4 juillet 1722) au sieur Coupigny du Bel-Air. Mémoires et inventaires dressés à ce sujet (p. 62-73). — Série des comptes de la seigneurie du Sart tenue de la baronnie d'Haveskerque. La moyenne des recettes pour trois années était de 350 l. vers 1730; elle s'accroissait ensuite jusqu'à atteindre 511 l., également pour trois années en 1783 (p. 74-108). — Quittances des droits seigneuriaux d'indemnité dus par l'Hôpital Général pour la seigneurie du Sart, relevant de la seigneurie de Merschelst, dénombrements (1745-1787) qui en sont fournis au seigneur (p. 109-129). — Liasse de pièces (1643-1750) en texte flamand (p. 130-163). —

IV. — HOPITAL GÉNÉRAL. — SÉRIE B.

7

Bail (19 janv. 1787) d'un manoir amazé de la paroisse d'Hazebrouck, consenti par Pierre-François de Cool, au nom de l'Hôpital Général dont il est receveur, à Marie-Thérèse Savate, veuve de Jean-Baptiste Amoureux (p. 164-165). — Quittances et correspondances (1787 an V) relatives à cette location (p. 166-171). — *Herbelles*. — Acquisition (5 juin 1720) de plusieurs pièces de terre par Marie-Michelle Bougard qui les lègue (14 fév. 1727) à l'Hôpital Général (p. 172-173). — Lettres de saisine de cette donation par ledit Hôpital, enregistrées les 19 et 22 septembre 1748 (p. 174-175). — Baux (1751-1769) consentis à Pierre Willin, de ces biens d'une contenance de 10 quartiers pour la somme de 10 l. (p. 176-178). — *Herregghem*. — Baux (1711-1741) d'une petite place et ferme amazée de maison et autres édifices contenant 11 mesures léguées à l'Hôpital Général par Emmanuel-Martin Gilliers; les fermiers, Pierre Lassé et Jean Outerleys l'occupèrent moyennant un loyer de 90 l. (p. 179-182). — *Houille*. — Acte d'arrentement (18 août 1534) par devant les officiers des francs alleux de Saint-Omer d'un manoir situé à Houille, par Jean de Honvault qui le vendit (1551) à Jean de Lattre (p. 183). — Reconnaissances de rente (1614-1700) pour cette terre devenue par héritage la propriété de Jean-Baptiste-Dominique Rogier, avocat au Parlement, sieur d'« Houdeauville », qui en fit donation (30 mars 1721) à l'Hôpital Général (p. 184-192). — Titres de propriété (1619-1698) des 9 mesures 1 quartier de terre en quatre pièces situées à Houille qui furent léguées à l'Hôpital Général par Martin-Emmanuel Gilliers (p. 193-201). — Rapport et déclaration (14 avril 1766) fournis par l'Hôpital Général pour ces biens à l'abbaye Saint-Bertin (p. 202). — Pièces (1695-1696) du procès soutenu par M^e Drincqbiere, exécuteur testamentaire subrogé de Gilliers à propos de l'opposition à une mise de fait sur les terres d'Houille et de Mouille (p. 202-203). — Série des baux de ces biens (1670-1705) consentis à Jean de Waurrem, Jean Fiolet, Nicaise Lampstas, Chrestien Vercoustre par Martin Emmanuel Gilliers ou son exécuteur testamentaire; au même et à Hugues-François Lefort, Pierre Blanquart, Antoine Billiet, Michel Billiet par l'Hôpital Général (1714-1782), moyennant un loyer annuel s'élevant graduellement de 72 l. à 140 l. (p. 231-249).

IV. B. 7. (Liasse). — 71 pièces : 12 parchemin, 59 papier.

1501-1776. — Biens en général (suite). — *Longue-
nesse*. — Titres de propriété de terres situées à Longue-

nesse (1623-1660) qui devinrent à la suite du legs de la dame Vergelot, veuve Desmons, la propriété de l'Hôpital Général (p. 1-8). — *Looberghe*. — Baux (1686-1776) d'un manoir de 2 mesures 1/2 provenant du legs de sire Emmanuel Gilliers consentis successivement à Jeau Barroux, Jean Victor, Pierre Verclitre, Adrien Harrau, Joseph-Jacques Lambert, moyennant un loyer montant progressivement de 20 à 50 l. (p. 9-17). — *Lysel*. — Titres de propriété (1654-1670) de 9 verges de terres maresques achetées par Flour Martel et situées au lieu dit Robarsdicq (p. 18-22). — Procès-verbal de mesurage (2 sept. 1709) dressé à la requête de M. Haffringues des terres de Lysel (p. 23). — Extrait du rapport de Danel, exécuteur testamentaire de Georges Martel (24 avril 1720), relatif aux pièces de terre léguées à l'Hôpital, 2 livrées au lieu nommé le Mouliart, 8 à la Grand'Rieppe, 4 au Wincle, pour lesquelles il est dû à l'Abbaye Saint-Bertin 15 s. 3 d. de Flandre (p. 24). — Déclaration (7 juin 1761) des 196 verges de terre appartenant à l'Hôpital et occupées par Jean Berteloot dans la « connetabliery de Iselbrouck » (p. 25). — Procès (1769 1772) avec l'abbaye Saint-Bertin qui réclamait à l'Hôpital Général les droits exorbitants de 42 l. pour 31 verges 2/3 mouvantes de la seigneurie du Grand-Brouchuys et appartenant à Saint-Bertin. Cette réclamation était appuyée sur un acte d'arrentement passé en 1501 aux termes duquel l'Abbaye avait donné à Robert Caucheteur 134 mesures en plusieurs parties à charge d'une redevance annuelle de 30 l. parisis. L'Abbaye prétendant faire supporter la totalité de cette rente par les 31 verges occupées à Lysel par l'Hôpital Général, ce dernier se plaignit, plaida et eut gain de cause. Nombreux rapports, correspondances, mémoires, pièces justificatives diverses (1501-1772) relatifs à cette affaire (p. 26-48). — Baux de ces biens (1585-1776) consentis par l'Hôpital Général à Jehan Colin et Jehan Berteloot (p. 49-56) et quittances des droits seigneuriaux (1684-1701) qu'ils entraînent (p. 57-59). — *Moringhem*. — Titres de propriété de 39 mesures de terre sises à Brouxolles, paroisse de Moringhem, et d'une mesure de terre à Zudausque appartenant pour moitié à l'Hôpital Général et pour l'autre moitié à l'hôpital Saint-Louis, provenant de la succession de dame Vargelot, veuve Desmons. — Extrait du testament de ladite dame, du 28 mai 1675 (p. 60-61). — Accord (9 avril 1728) entre l'abbaye N.-D.-de-Licques d'une part et les administrateurs de l'Hôpital Général et de l'hôpital Saint-Louis, d'autre part, au sujet des rentes surcensières

d'une razière, 14 bicquets de blé, sur 6 mesures de terres situées à Moringhem (p. 62). — Baux (1721-1783) de ces biens consentis à la famille de Michel du Hamel de père en fils (p. 63-71).

IV. B. 8 (Liasse.) — 183 pièces : 31 parchemin, 152 papier.

1483-1791. — Biens en général (suite). — *Roquetoire.* — Titres de propriété (1668-1672) des biens achetés par M^e Philibert Hannebin, prêtre, chapelain de la collégiale de Saint-Pierre d'Aire et organiste de cette église (p. 1-4). — Testament dudit Hannebin (1^{er} juin 1686) au profit de Robert Hannebin, qui, débile d'esprit, doit être placé dans un hôpital. Son héritière, Marie-Anne Hannebin, épouse de Jean-Philippe Bourgeois, dit la Violette, est autorisée par le Magistrat à faire donation (4 sept. 1721) à l'Hôpital Général du tiers de 7 mesures de terres sises à Roquetoire à charge pour cet établissement de recevoir Robert Hannebin, le nourrir et l'entretenir le reste de sa vie. Néanmoins la donatrice jouira des revenus de ces biens qui ne deviendront la propriété de l'Hôpital qu'à sa mort (p. 5). — Dénombrements servis (1722) par l'Hôpital Général à demoiselle Anne-Thérèse de La Hault, fille de messire Jean François Chevalier, comte de Sedis, et (6 nov. 1785) à noble seigneur Louis-Dominique-Eustache de Lancquesaing, écuyer, sieur de Quies-tède, Chocques, Meplau, etc., à cause de sa seigneurie de « Sopruic » (p. 6-11). — Baux (1730-1779) consentis à la famille de Jean Bruges, pour une somme variant de 15 à 24 l., monnaie de France (p. 12-17). — *Saint-Prix, Fouquières et Vaudricourt.* — Achats par Philippe de Wignacourt de 3 mesures de terres au terroir de Saint-Prix (1483), de 9 quartiers au terroir de Fouquières (1493); par Andrieu de Wignacourt d'une mencaudée de terre sise à Werquin tenue cottièrément du Roi à cause de sa seigneurie de Béthune (1527), de 9 quartiers au terroir de Werquigneul (1527). — Autres achats par le même (1530-1537) de 3 parties de terres à ces mêmes terroirs et tenues de la seigneurie de Fouquières (p. 18-26). — Partage (1555) des biens d'Andrieu de Wignacourt entre ses enfants, Ferry Janot, docteur en médecine, époux de Barbe de Wignacourt, Guy Regnier, apothicaire, époux de Marie de Wignacourt et Florence de Wignacourt, jeune fille à marier (p. 27). — Copie du contrat de mariage de Charles Janot, neveu de Ferry Janot, avec demoiselle Guislain Pinchon (p. 28). — Abandon que signe dom Garcias Gonzalès de Alveda (16 mars 1696) du quint

d'aumônes que lui lègue son fils (p. 29). — Rapports et dénombrements (1702-1788) servis par l'Hôpital Général pour les 7 mesures de terre en 3 pièces provenant de la succession de dom Garcias Gonzalès de Alveda et adjugées audit Hôpital par arrêt du Parlement de Paris du 8 fév. 1706. Ces biens sont tenus en coterie de diverses seigneuries; 3 mesures situées au faubourg de Saint-Prix relèvent de messire Louis-Alexandre Chevalier, baron du Pire et d'Hinges, à cause de son fief de Fauvel (1702); 9 quartiers à Fouquières sont cottières de la seigneurie de ce lieu appartenant à la dame comtesse douairière de Souastre (1704); d'autres, de Joseph de Genevières, écuyer, seigneur de la Vasserie, demeurant au château de la Vasserie et de dame de La Pairie de Poittevin, sa femme; du prieuré de Saint-Prix; du fief de la Planque à Vaudricourt; de la seigneurie d'Auchinel à Fouquières, appartenant à Charles-François-Constant de Coupigny; de la seigneurie de Vaudricourt, dite Marles-Montreuil, appartenant (1745) à messire Alexandre-Auguste de Beaulaincourt, comte de La Beuvrière, seigneur de Vaudricourt (p. 30-52). — Echange (6 juillet 1746) au terroir de Vaudricourt, de 3 quartiers de terres appartenant à l'Hôpital contre 1 mesure au sire de Beaulaincourt (p. 52). — Transaction (12 nov. 1767) passée entre le comte de Marles, maire de Béthune et J.-B. Caboche, directeur de l'Hôpital Général au sujet d'une expropriation de terres faite par la ville de Béthune pour la construction d'un chemin dans la banlieue de Saint-Prix à Verquin. — Pièces (1768-1789) relatives à cette transaction : nominations d'experts, ratification par l'échevinage, homologation de l'acte au Conseil d'Artois (p. 53-59). — Baux de ces biens (1707-1791), Saint-Prix, Vaudricourt ou Fouquières, signés entre l'Hôpital et de nombreux fermiers (p. 60-93). — Baux emphytéotiques consentis par l'Hôpital Général à Alexandre-Auguste-Joseph de Beaulaincourt de 7 quartiers de terres situées à Vaudricourt (27 oct. 1769), moyennant une redevance annuelle de 4 razières de blé, et de 6 autres quartiers (23 avril 1770), au rendage annuel de 4 razières. Reconnaissance de ces baux (8 messidor an VIII) par la veuve et les enfants de Beaulaincourt (p. 94-99). — Quittances des droits seigneuriaux de lods et ventes, d'indemnité, reliefs, rentes foncières pour tous ces biens de Saint-Prix, Fouquières et Vaudricourt (p. 100-104). — *Saint-Martin-au-Laërt.* — Achat (6 juin 1691) du château de « Scadembourg » et de ses dépendances, terroir de Saint-Martin-au-Laërt,

IV. — HOPITAL GÉNÉRAL. — SÉRIE B.

9

par dom Garcias de Gonzalès de Alveda (p. 105). — Vente (17 déc. 1791) de la ferme de Scadembourg par Louis-Alphonse de Valbelle, évêque de Saint-Omer, M^e François Marissal, avocat, Eustache-Pierre Hémon, M^e Jean Drincqhier, tous administrateurs de l'Hôpital Général, à Martin Sonie, laboureur, moyennant la somme de 15,000 l. (p. 106). — *Seninghem*. — Achat (1616) du fief Cailleux, situé à Seningham par Guillaume Danel. Dénombrements servis pour ce fief (1626) à M^{me} Anne de Croy, comtesse de Seningham et (1695) à Jacques Blocquel, comte de Seningham, receveur pour noble et illustre seigneur Julien-Joseph de La Tour-Saint-Quentin (p. 107-110). — Rapports et dénombrements servis (1634-1765) pour les terres tenues du fief Cailleux qui passa en propriété de Guillaume Danel à Georges Martel et à l'Hôpital Général en 1745 (p. 111-131). — Plan et mesurage du fief Cailleux, dressé le 7 août 1760 par Vigreux. Ce fief appartenant à l'Hôpital Général est reconnu contenir 10 mesures en 13 articles, il relève du comté de Seningham à qui est payée annuellement la somme de 10 s. tournois par mesure, pour droits seigneuriaux (p. 132). — Différents cueilloirs de ce fief (1662-1709, p. 133-137). — *Tatinghem*. — Donation (17 mars 1723) par Marie-Alexandrine de Vandenberghe, veuve d'Antoine de Langainne, écuyer, seigneur de la Huberdry, d'une petite maison et héritage de quatre parties de terres cottièrément tenues du seigneur de Fontaine, Florent-Joseph de Hostron à cause de sa seigneurie de Tatinghem, tout le manoir estimé 6,000 l., monnaie courante ; elle s'en réserve cependant l'usufruit. Lettres de saisine (18 mars 1723) par l'Hôpital Général enregistrées par-devant François Toppin, bailli de la terre de Tatinghem et dénombrement servi (p. 138-140). — Engagement par l'Hôpital (27 mars 1723) de payer à Alexandrine de Vandenberghe, sa vie durant, 1,000 l., si elle le requiert, en reconnaissance de sa donation (p. 141). — Baux de ces biens d'une contenance de 17 mesures 1/2 consentis (1709-1783) à Jacques Lagaise, Philippe Stopin, Casimir Bocquet (p. 142-150). — *Watterdal*. — Achat (11 janv. 1590) par-devant les bailli et hommes de fief de la seigneurie de Crœuclu par Guillaume Le Harq à Jacques Dezombres, écuyer, moyennant la somme de 55 florins, de 2 mesures 3 quartiers de terre situés au terroir de Watterdal. — Achat (14 janv. 1590) au même par Guillaume de Beaurains d'une mesure et un demi-quartier au même terroir (p. 151-152). — Différents achats de terres (1663-1664) par Martin-

Patinier et Jacqueline Beaurains, sa femme (p. 153-157). — Aveux et dénombrements (1665-1780) servis par le dit Gilliers et ensuite par l'Hôpital Général pour les biens de Watterdal au maître des francs alleux, au commandeur de Loyson, à cause de sa seigneurie de Cambremon et à demoiselle Thérèse-Joseph Parisis pour son fief « Nortfort » (p. 158-169). — Baux de ces biens (1662-1779) consentis à Marcq Tricquet, Thomas Bournonville, Louis Lozingier, Jacques du Chocquel, Jean Matringhem, Marie Chocquel, veuve de Jean Matringhem, Adrien Matringhem (p. 170-182). — *Zudausques*. — Bail (6 août 1783) consenti à Marie-Antoinette Lagaise d'une mesure de terre à labour indivise par moitié entre l'Hôpital Général et l'Hôpital Saint-Louis, moyennant 6 l. à chaque établissement (p. 183).

IV. B. 9. (Liasse.) — 71 pièces : 29 parchemin, 42 papier, 1 plan, 2 sceaux.

1670-1757. — Biens en général. — Saint-Omer. — Acte d'acquisition (7 juin 1704) par l'Hôpital Général pour les incorporer dans ses biens, à Jacques-Louis Loquety, boulanger de Saint-Omer, d'une grange et héritage situés devant le cimetière de l'église du Saint-Sépulcre, moyennant la somme de 1,100 l. — Titres de propriété de ces biens remontant à l'achat (9 mars 1670) par Loquety à sire André Loman, échevin de la ville de Saint-Omer (p. 1-4). — Copie du contrat d'achat par l'Hôpital Général (10 nov. 1705), d'une maison sise rue du Saint-Sépulcre, appartenant au Séminaire, au prix de 1,500 l. ; ces deniers provenant, 640 l. 16 s., du compte de l'exécution testamentaire de demoiselle Debuissou et le reste d'une donation pieuse (p. 5). — Acte d'acquisition (13 sept. 1707) par l'Hôpital Général aux Chartreux du Val-Sainte-Aldegonde d'un jardin et trois petites maisons dans la rue nommée le cul-de-sac Saint-Bruno, pour la somme de 2,280 l. d'argent comptant (p. 6-8). — Titres d'acquisition (11 oct. 1707) des maison et jardin sis au bout de la ruelle d'Escout par l'Hôpital Général au sieur Nicolas Queval, moyennant 650 l. d'argent comptant au vendeur et reconnaissance d'une rente annuelle de 2. s. p. et 1 livre 3/4 de poivre fin aux pères Chartreux, anciens propriétaires (p. 9-12). — Acte d'échange (22 août 1720) de deux maisons contre deux autres maisons, consenti par l'Hôpital Sainte-Anne à l'Hôpital Général, ces immeubles étant tous situés dans la rue du Saint-Sépulcre. Les titres de propriété des maisons cédées par l'Hôpital Sainte-Anne

accompagnent cet acte (p. 13-17). — Donation (17 mars 1723) à l'Hôpital Général par dame Marie-Alexandrine de Vandenberghe, veuve d'Antoine de Langaine, écuyer, seigneur de la Huberdry, d'une maison rue du Saint-Sépulcre et de 9 mesures de terre situées à Tatinghem, le tout estimé 6,000 l. (p. 18-19). — Acte d'achat (25 avril 1731) par l'Hôpital Général d'une maison et héritage à usage de cabaret nommé « la boule » appartenant à Jacques-Charles Surelle, sergent à verges, moyennant la somme de 6,000 l. — Reconnaissance signée par de Valbelle (11 mars 1738) qu'il a acquis les biens des époux Surelle avec les deniers de l'Hôpital Général et que ces biens sont par conséquent la propriété de cet établissement. — Autre reconnaissance (5 fév. 1768) signée par de Visser, relative à la propriété d'une autre maison acquise aux hoirs de Jacques Surelle et située cul de sac Saint-Bruno (p. 20-25). — Contrat d'acquisition (4 mai 1731) par messire Joseph-Alphonse de Valbelle, au nom de l'Hôpital Général, de deux petites maisons contiguës, rue du Saint-Sépulcre, et attenant au cabaret « la boule » ; ces immeubles appartenant aux héritiers d'André Gros (p. 26-28). — Acquisition (23 mai 1731) par l'Hôpital Général au séminaire de Saint-Omer d'une maison, qui lui appartenait, rue de la Basse-Boulogne, autrement dite, ruelle des Carmes, moyennant 400 l. d'argent comptant et la constitution d'une rente de 12 l. (p. 29). — Acquisition (25 juillet 1743), à Jacques-François Lamotte par Robert Pagart, au nom de l'Hôpital Général, d'une maison et héritage sis en la petite rue des Carmes pour la somme de 1,550 l. et remise par ledit Pagart à l'Hôpital de son acquisition qu'il a faite avec les deniers de cet établissement (p. 30-33). — Acquisition aux enchères publiques (24 déc. 1743) par Libert, command de l'Hôpital Général, d'une maison sise rue Reperstaete, autrement dit des Corroyeurs et appartenant aux enfants mineurs Barrally (p. 34-35). — Acte d'acquisition (30 mai 1749) d'une petite maison et héritage, rue des Corroyeurs, par Jos. Roland, au nom de l'Hôpital Général à Leulieux qui lui-même les avait acquis de dame Marie-Anne-Joseph Godefroy, épouse de noble personne François de Tardy de Montravail de Grand Prey, écuyer, capitaine au régiment de Touraine (p. 36-40). — Plan de l'Hôpital Général dressé en 1754 avec ses dépendances et maisons avoisinantes que cet établissement se propose d'acquérir (p. 41). — Lettres patentes du Roi (janv. 1755) qui permettent à l'Hôpital Général d'acquérir plusieurs maisons et terrains pour les réunir à son emplacement.

Enquête de *commodo vel incommodo* au sujet des acquisitions projetées et autorisation enregistrée au Parlement le 3 décembre 1756 (p. 42-51). — Acquisition (1^{er} août 1754) de la maison de Jacques Neuville, située rue Saint-Sépulcre-Haute, par P. Lamoury, prêtre, qui en signe acte de rétrocession à l'Hôpital Général le 12 fév. 1757 (p. 52-53). — Autre acquisition par Thomas-Joseph Enlart, seigneur de Guémy, à Louis Chipart, de trois maisons sises rue des Carmes, suivie de la rétrocession (14 fév. 1757) à l'Hôpital Général de ces biens moyennant la somme de 6,783 l. Sont joints les titres de propriété de Louis Chipart sur les immeubles en question qu'il avait acquis de la famille Gamblin (p. 54-71).

IV. B. 10. (Liasse.) — 61 pièces : 10 parchemin, 51 papier.

1678-1791. — Biens en général. — Saint-Omer (suite). — Liasse de pièces relatives aux biens de l'Hôpital Général provenant de la succession de Georges Martel. — Titres de propriété consistant en quittances de droits seigneuriaux des biens possédés par Martel à Esquerdes. Vente de ces biens, après le décès de Martel, aux sieurs Tempère, curé de Cohem, et Danel (p. 1-30). — Acte de reconnaissance de propriété (oct. 1719) du sieur Tempère sur une maison, sise rue des Salines, à Saint-Omer, vis-à-vis le Pont des casernes de la cavalerie, tenant d'un côté à la « ville de Menin », maison qu'il a acquise de feu Martel (p. 31-32). — Acte de donation (2 août 1721) fait à l'Hôpital de la moitié des biens et de tous les droits de la maison mortuaire de Martel, par Jeanne-Jacqueline, Marie-Anne, Antoine et Anne Martel, cousin et cousines du défunt. — Traité signé (9 janv. 1726) entre Thérèse Debuissou et l'Hôpital Général par lequel la première fait donation au second des droits qu'elle a à exercer contre M^e Jean-Baptiste Danel, pour la libre jouissance de sa part de succession dans l'héritage Martel. L'Hôpital se charge des poursuites. — Acte de cession et vente (23 oct. 1726) signé par les membres de la famille Martel au profit de l'Hôpital Général de la part d'héritage qu'il leur reste à chacun, et ratification de cet acte (27 janv. 1727) par Thérèse Debuissou (p. 34-37). — Acquisition (25 août 1742) par Pagart, prêtre, command de l'Hôpital Général, de la maison située, rue des Salines et nommée « la ville de Menin », provenant de la saisie opérée sur Dominique Carlier, aux fins d'obtenir le recouvrement de la rente annuelle de 150 l., au capital de 3,000 l. que Joseph Carlier avait constituée au profit de l'Hôpital

IV. — HOPITAL GÉNÉRAL. — SÉRIE B.

11

Général et qui n'avait pas été payée depuis seize années. — Rachat au sieur Gugelot, fondeur de cloches (9 mai 1746), des droits qu'il pouvait prétendre sur les profits de cette saisie (p. 38-39). — Baux (1745-1791) de cette maison consentis successivement par l'Hôpital Général à Mathurin-François Capron, Thomas Tempest, Jacques-Dominique Robert, brasseur, Arnoult Vast, Christophe-Michel Decq, Ch.-Antoine Leblond, Alexis Ducrocq, Jacques-Joseph Boulenger, Pierre Lantrain, François Duplouty, Nicolas Meunier, Joseph Carpentier, François Gournay, Aug. Delettre, Joseph Ribu, Antoine Sauchez, Joseph Leuillet (p. 40-61).

IV. B. 11. (Liasse.) — 40 pièces : 2 parchemin, 38 papier.

1703-1733. — Successions des Valbelle. — Succession de Louis-Alphonse de Valbelle, évêque de Saint-Omer. Copie de son testament (1^{er} mai 1705) et du codicile (28 mai 1708) où il institue l'Hôpital Général légataire universel de son mobilier et des arrérages qui lui seront dus à sa mort dans la ville de Saint-Omer (p. 1). — Pièces d'un procès intenté (1708-1709) par l'Hôpital Général à messire Cosme-Alphonse de Valbelle, marquis de Montfuron pour se faire payer la somme de 13,390 l. 6 s. 5 d., prix auquel lui a été vendue la vaisselle d'argent provenant de la succession de l'Évêque. Inventaire de cette vaisselle (p. 2-35). — Compte de succession rendu (6 mai 1710) par Pierre Tissot, Charles-François Lebrun, Antoine Loubet, chanoines de la Cathédrale (p. 36). — Succession de messire François de Valbelle, évêque de Saint-Omer. Copie de son testament (7 août 1727). Inventaire en double de ses biens, archives, vêtements, linge, vaisselle, meubles, tapisseries, tableaux, dressé en présence de Mgr Joseph-Alphonse de Valbelle, tant en son nom qu'en qualité de procureur spécial de messire Cosme-Maximilien-Louis-Joseph de Valbelle, chevalier, comte de Saint-Hulle, son frère, tous deux héritiers dudit évêque (17 janv. 1828, p. 37-39). — Acte de fondation (3 juillet 1733) par les curés des six paroisses de Saint-Omer versant à l'Hôpital Général une somme totale de 12,000 l. qui leur avait été léguée par François de Valbelle pour l'entretien à perpétuité dans cet hôpital d'un enfant par paroisse à la nomination des curés (p. 40).

IV. B. 12 (Registre.) — In-folio ; 74 feuillets, papier.

1734-1735. — Succession de Joseph-Alphonse de Valbelle, évêque de Saint-Omer. « Troisième compte

que fait et rend Jean Pierens, greffier de la seigneurie de Pontramble Ballenbergh », des arrérages des rentes foncières et seigneuriales échus depuis la Saint-Jehan-Baptiste 1734 et 1735, appartenant à l'Évêché de Saint-Omer, sous le marquisat de Peene et sous la Vierschaere. — Somme des recettes, 5,754 l. 8 s. — Somme des dépenses, 4,650 l. 15 s.

IV. B. 13. (Registre.) — 119 feuillets, papier.

1737. — Quatrième compte du même des revenus de la même seigneurie. — Somme des recettes, 27,942 l. 1 s. 2 d. — Somme des dépenses, 14,382 l. 16 s. 6 d.

IV. B. 14. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1736-1733. — Revenus de la prévôté de Watten. — **1749.** Dix-neuvième compte présenté par Michel Itzweire à messire Joseph-Alphonse de Valbelle. — Recettes composées : 1^o des dîmes de Merckighem, Houdighem, Blairinghem, Erny Saint-Julien, Polinchove, Recq, Éperlecque, Roubrouck, Nolkerinchove, au total 6,703 fl. 1 s. 8 d. ; — 2^o des loyers des censes de Zuytpen, du moulin de Balimberg, des terres au pays de Langle, aux villages de Saint-Nicolas et de Sainte-Marie-Kerque, 1,565 fl. 12 s. ; — 3^o du louage des terres dans la Châtellenie de Cassel à Bollezeele et à Broxele, 414 fl. ; — 4^o des nombreux biens de Volkerinchove, 323 fl. 5 pat. ; — 5^o et 6^o enfin, de biens divers 210 fl. d'une part et 220 d'autre part. — Somme totale de la recette, 9,636 fl. 13 pat. 8 d. — Dépenses et mises : paiements divers faits à l'Évêque, 4,870 fl. 8 pat. ; portions congrues payées aux curés des paroisses ci-dessus citées, travaux aux églises, 4,253 fl. 10 pat. 10 d. ; total des dépenses, 9,123 fl. 18 pat. 10 d. — **1750.** Compte du même présenté au sieur Louis-Jean Liger, directeur et receveur des droits d'Économat dans les diocèse d'Arras et Saint-Omer. — Somme des recettes, 9,836 fl. 10 pat. 2 d. — Somme des dépenses, 7,692 fl. 19 pat. — **1751.** Compte du même. — Somme des recettes, 9,800 fl. 13 pat. 3 d. — Somme des dépenses, 5,982 fl. 8 pat. 9 d. — **1752.** Compte du même. — Somme des recettes, 10,315 fl. 12 pat. — Somme des dépenses, 1,675 fl. 5 pat. 8 d. (p. 1-4). — **1753.** Compte rendu par Bernard Verquere « de la recette et administration par luy prise en vertu de commission à luy donné par feu Monseigneur Joseph-Alphonse de Valbelle de Tourves, évêque de St-Omer ». — Recettes : dîmes des paroisses de Steene, Pitgam, Oost-Ernighem,

Nieuwlanott en Ernighem, Looberghe, Drinckam, Millamhaut, Millambas, Westvleteren, Oostvleteren : 16,914 fl. 6 p. ; — revenus des fermes, le Grand Prédembourg, située au village de Grande-Synthe, de Cappellebrouck, de Westvleteren, les fermes du tiers de la dime de sang de Pitgam : 1,497 fl. 7 p. — Somme totale des recettes, 18,411 fl. 13 pat. ; — Somme des dépenses, 6,113 fl. 15 pat. 9 s. (p. 5). — 1746-1753. Compte pour huit années rendu au même par Guillaume Pierre, mayeur de la ville d'Audruicq. — Recette, tant en grains qu'en argent, 2,864 l. 17 s. 6 d. — Somme des dépenses, 2,539 l. 18 s. — Nombreuses quittances (p. 6-50). — 1740-1743. Compte de rentes foncières de Buysscheur pour quatre années, rendu par Jean-Baptiste Banckaert, receveur de l'Évêché de Saint-Omer. — Somme des receveurs, 313 fl. 8 s. 1 d. — Somme des mises, 35 fl. 6 s. 4 d. — 1744-1753. Comptes des rentes foncières du même lieu. — Somme des recettes, 972 l. 16 s. 3 d. — Somme des dépenses, 122 l. 12 s. (p. 51-52). — 1740-1743. Comptes des rentes foncières de Lederseele et Wultverdinghe rendu par Jean Banckaert, receveur. — Somme totale des recettes, 959 fl. 8 pat. 11 ob. — Somme des dépenses, 704 l. 14 pat. — 1744-1747. Compte du même. — Somme des recettes, 1,142 fl. 14 p. 3 ob. — Somme des dépenses, 1,032 fl. 18 p. 9 d. — 1748-1753. Compte du même. — Somme des recettes, 1,908 fl. 17 p. 10 d. — Somme des dépenses, 1,032 fl. 18 p. 9 d. (p. 53-55). — 1740-1743. Compte par le même des rentes foncières de Volcherinchove. — Somme des recettes, 3,077 fl. 17 s. (sic). — Somme des dépenses, 2,945 fl. 6 s. 4 ob. — 1744-1747. Compte du même pour le même lieu. — Somme des recettes, 3,475 fl. 16 s. 6 d. — Somme des dépenses, 3,364 fl. 11 p. 4 d. — 1748-1753. Somme des recettes, 5,713 fl. 13 s. 9 d. — Somme des dépenses, 444 fl. 15 s. 10 d. (p. 56-58). — 1736-1738. Compte de la prévôté de Watten au village de Zegherscappel. — Somme des recettes, 1,608 fl. 13 p. 5 ob. — Somme des dépenses, 1,607 fl. 13. 7 ob. — 1739-1741. Compte pour le même lieu. — Somme des recettes, 1,707 fl. 6 s. 3 d. — Somme des dépenses, 1,693 fl. 6 s. — 1742-1747. Compte pour le même lieu. — Somme des recettes, 3,042 fl. 11 s. 4 d. — Somme des dépenses, 3,053 fl. 5 s. — 1748-1753. — Compte pour le même lieu. — Somme des recettes, 3,025 fl. 11 s. — Somme des dépenses, 332 fl. 11 s. — En 1736, la prisee du blé était 7 fl. 19 s. 7 d. la rasière ; l'avoine, 2 fl. 10 s. 10 d. ; en 1751, 11 fl. 17 s. la rasière pour le blé et 4 fl. 10 s. 9 d. pour l'avoine (p. 59-62).

IV. B. 15. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1739-1754. — Compte (1744-1753) que rend le sieur Jean-Baptiste-Joseph de France, receveur de défunt Messire Joseph-Alphonse de Valbelle, évêque de Saint-Omer, à Louis-Jean Liger, directeur et receveur des droits d'économat dans les diocèses d'Arras et de Saint-Omer pour messieurs Meny et Marchal, écuyers, économes généraux. — Recette des rentes foncières de la seigneurie du *Burque* appartenant à l'évêché de Saint-Omer. — Somme totale des recettes, 4,912 l. 15 s. 2 d. — Somme totale des dépenses, 806 l. 1 s. 2 d. (p. 1). — 1739. Compte rendu à Messire Joseph-Alphonse de Valbelle, évêque de Saint-Omer, seigneur de la terre, seigneurie et haute justice de Saint-Omer, s'étendant au village et terroir de *La Couture*, jadis dépendant de la prévôté de Saint-Omer, annexé à l'évêché de cette ville, par Pierre le Roy, bourgeois et ancien échevin de la ville de Béthune. — 1751-1753. Compte pour la même seigneurie par le même à Louis-Jean Liger. — Somme totale des recettes, 420 l. 19 s. 9 d. — Somme totale des dépenses, 336 l. 8 s. 3 d. (p. 2-3). — Comptes de la terre et seigneurie de *Dohem*, Maisnil, Avrault, Cléty, Ouve et autres lieux et pièces y relatives ; saisies de biens pour non-payements de fermages, prisees des grains et chapons, quittances. — Comptes pour les années 1746 à 1751. — Somme des recettes, 4,602 l. 9 s. 10 d. — Somme des dépenses, 757 l. 16 s. 10 d. — Compte de la même seigneurie (1751-1753) par Jean-Baptiste Bonnier. — Somme totale de la recette, 925 l. 9 s. 1 d. — Somme totale des dépenses, 390 l. 12 s. (p. 4-16). — Comptes des rentes de la prévôté de Saint-Omer à *Lederseele*. — 1740-1743. Compte rendu par Jean Banckaert. — Somme des recettes, 1,885 fl. (sic) 11 s. 9 d. — Somme des dépenses, 1,783 fl. 1 s. — 1744-1747. Compte du même. — Somme des recettes, 2,293 fl. 13 s. — Somme des dépenses, 1,998 fl. 7 s. 1 d. — 1748-1753. Compte du même. — Somme des recettes, 3,544 fl. 11 s. 5 d. — Somme des dépenses, 367 fl. 8 s. 9 d. (p. 17-19). — Comptes des paroisses de *Roubrouck*, *Broxeele*, *Ochtezeele*, *Bollezeele*. — 1745-1747. Dixième compte rendu par Michel Itzweire. — Somme totale des recettes, 2,904 fl. 16 s. 1 d. — Somme des dépenses, 444 fl. 12 s. — 1748-1750. Onzième compte du même. — Somme des recettes, 2,592 fl. 11 s. 7 d. — Somme des dépenses, 308 fl. 13 s. 2 d. — 1751-1753. Douzième compte du même. — Somme des recettes, 3,019 fl. 16 s. 7 d. — Somme des dépenses, 450 l. 14 s. (p. 20-22). — Comptes des rentes foncières et seigneuriales de l'évê-

IV. — HOPITAL GÉNÉRAL. — SÉRIE B.

13

ché de Saint-Omer à *Sercques*. — 1745-1750. Compte rendu par Jean-Joseph Neuville, bourgeois demeurant en la ville de Saint-Omer. — Somme des recettes, 243 fl. 13 s. 9 d. — Somme des dépenses, 218 fl. 8 s. 3 d. — 1751-1753. Compte du même. — Somme totale des recettes, 139 fl. — Somme totale des dépenses, 15 fl. 3 s. 6 d. — 1745-1750. Comptes pour les villages de *Tilques*, *Serques*, *Mouille*, *Disque* et *Bayenghem-lez-Éperlecque*. — Somme totale des recettes, 938 fl. 15 s. 9 d. — Somme totale des dépenses, 432 fl. 17 s. 9 d. — 1751-1753. Comptes du même pour les mêmes lieux. — Somme totale des recettes, 560 fl. 15 s. 4 d. — Somme totale des dépenses, 40 fl. 1 s. (p. 23-26). — Comptes des revenus du « quart de Théroouanne ». — 1750. Compte rendu par J.-B.-Joseph de France. — Chapitre des recettes, comprenant les dîmes de Busnes, Robecq, Bourecq, Cotte-Saint-Hilaire, Lespesse, Quernes, Wisnes, le terrage de Wisnes ; la terre et seigneurie de Théroouanne, la terre et seigneurie d'Alquines, la seigneurie d'Hardinghem, les rentes foncières de la seigneurie de Le Becq, près de Saint-Paul, les rentes foncières de Bourecq et de Lespesse ; les revenus concernant la prévôté de Saint-Omer ; les dîmes de Dohem, Liesderselle, Sancq ; nombreux biens au Nart, à Tatinghem, Salperwich, Serques, Mouille, Éperlecques, Arques, Dohem, Avrout. — Total des recettes, 16,743 fl. 10 s. 7 d. — Les mises comprennent les sommes versées à l'Évêque, les portions congrues payées aux curés des paroisses ci-dessus désignées, le vingtième denier, dépenses diverses et remises sur les fermages. — Somme totale des dépenses, 15,372 fl. 14 s. 1 d. — 1751. Compte semblable du même. — Somme totale des recettes, 16,523 fl. 19 s. 8 d. — Somme totale de la dépense, 16,647 fl. 12 s. 1 d. — 1752. Compte du même. — Somme totale des recettes, 17,531 fl. 14 s. 8 d. — Somme des dépenses, 14,766 fl. 19 s. 3 d. — 1753. Compte du même. — Somme des recettes, 17,649 fl. 15 s. 4 d. — Somme des dépenses, 5,582 fl. 5 s. 11 d. (p. 27-30).

IV. B. 16. (Registre.) — 120 feuillets, papier.

1753. — Compte que fait et rend le sieur Bernard Verquere, échevin des ville et chàtellenie de Bergues des rentes foncières et seigneuriales appartenant à l'Évêché de Saint-Omer, sur des terres situées dans la chàtellenie de Bergues. — Recettes aux villages de Pitgam, Steene, Bierne, Crochte, Soex, village et baronnie d'Esquelbecq, villages de Wormhoudt, Brouc-

kerque, Arentbouthcappel, Petite Synthe et Grande Synthe, au terroir de la ville de Dunkerque, seigneurie de Priembourg, au village de Grande Synthe, aux villages de Warhem, Thillem et Rexpoude, Westcappel sous la seigneurie de Prédembourg, au village de Teleghem sous la seigneurie de la prévôté du Nord, appartenant à cet évêché à cause de la prévôté de Saint-Omer réunie à l'Évêché. Somme totale des recettes, 31,496 fl. 3 s. 2 d. — Somme totale des dépenses, 23,878 fl. 0 s. 7 d.

IV. B. 17. (Registre.) — 145 feuillets, papier.

1756. — Compte rendu par le même de l'administration des arrérages des rentes foncières et seigneuriales appartenant à l'Évêché de Saint-Omer dans la chàtellenie de Bourbourg, aux villages de Millam, Merckeghem ; sous la seigneurie d'Oleke, aux villages de Merckeghem et Bollezeele ; aux villages d'Erninghem, Drinckam, Looberghe, Saint-Pierrebroucq, Cappelbroucq, en la paroisse de Bourbourg, dans l'amanie de Saint-George, comprenant la ville et le canal de Mullegracht, en celle de Loon. — Somme totale des recettes, 38,911 fl. 3 s. 5 d. — Somme totale des dépenses, 26,219 fl. 14 s. 10 d.

IV. B. 18. (Liasse.) — 225 pièces, papier.

1742-1754. — Baux (1742-1753) des biens de l'Évêché de Saint Omer dans les lieux suivants : Blaringhem, Bollezeele, Buscheure, Busnes, Cappelbroucq, Dohem, Drynckam (p. 1-19), Erny-Saint-Julien, Éperlecques, Houdeghe, Lederzeele (p. 20-52), Lepesse, Looberghe, Merckeghem, Millam, Nieuwlandt, Oosteringhem, Oostleteren (p. 53-82), Pitgam, Polincove, Quernes, Recques, Robecq, Roubroucq, Saint-Martin-au-Laërt, Steene (p. 83-105), Grande Synthe, Théroouanne, Volkerinchove, Welsverdre, Wulverduighe, Zegerscappel (p. 106-161). — Quittances (1748-1754) des fermages reçus par de Valbelle, évêque de Saint-Omer (signées par lui-même), pour les biens aux lieux ci-dessus mentionnés (p. 162-191). — Dîme de Looberghe (1750), la recette se monte à 665 l. 4 s. 2 d. (p. 192). — Reconnaissance de dette envers l'Évêque. — Perception (1752) des rentes au village de La Couture (p. 193-199). — Prisée des grains (1750-1754) sous le régime desquelles sont payés les rendages (p. 200-208). — Compte rendu de la dépouille de 1752 par Silvestre Barlot, chanoine de la cathédrale de

Saint-Omer, 46,717 fl. 9 pat. 9 d. — Compte rendu (19 janv. 1754) à Louis-Jean Liger par François-Joseph Dehenne, prêtre, chanoine de la cathédrale de Saint-Omer et secrétaire de Monseigneur de Valbelle, à l'occasion des collations de bénéfices, dispenses des empêchements de mariage, monitoires et toutes affaires relatives au secrétariat de l'Évêché de Saint-Omer, pour l'année 1753. La recette pour une collation est de 10 l. — Somme totale des recettes, 2,170 l. 15 s. — Mises : à M. Riffart, vice-curé de la paroisse de Sainte-Aldegonde, pour avoir fait la *cartabelle* de l'année 1753, 15 l. ; payé 30 s. à chacun des douze prêtres qui ont assisté à la bénédiction des saintes huiles le Jeudi-Saint. — Somme totale des mises, 1,948 l. 16 s. 6 d. — État des prébendes des grandes bourses pour l'année et dépouille de 1753. — Somme des recettes, 1,631 fl. 7 s. 6 d. — A déduire pour les tailles, 141 fl. 4 s. 5 d. — État de la recette des anniversaires du 25 sept. 1752 au même jour de l'année suivante, 8,116 fl. 18 s. 4 d. — État des recettes et mises des grandes bourses de l'année 1754. — « Mémoire des devoirs faits par l'appareur du diocèse de Saint-Omer pour l'année 1754, mandements, conférences, services solennels, etc. — Compte du secrétariat de l'évêché pour 1754, rendu par François-Joseph Dehenne. — Somme des recettes, 1,035 l. — Chapitre des mises : « Monseigneur étant malade n'a pu faire la bénédiction des saintes huiles, le rendant compte est allé à Arras pour y chercher les saintes huiles le jeudi saint, il est parti le lundy et est revenu le vendredi saint à Saint-Omer, pour frais de chaise, chevaux, nourriture, 52 l. » — Somme des mises, 784 l. 9 s. 3 d. (p. 209-218). — Compte (23 juin 1755) rendu par J. B. de France à Louis-Jean Liger des rentes assises sur différentes maisons de la ville de Saint-Omer (p. 219-225).

IV. B. 19. (Liasse.) — 272 pièces, papier.

1750-1755. — Quittances (1750-1755) des sommes payées par l'Évêché de Saint-Omer pour le vingtième denier, les portions congrues et les impositions ordinaires faites à la charge des dîmes (p. 1-110). — Réparations des moulins, fermes, églises, presbytères, achats d'ornements, etc., dont les frais incombent à l'Évêché de Saint-Omer. Moulin d'Alquines (p. 111-117) ; ornements de l'église de Bourrech ; presbytère de Drinckam (p. 118-121) ; clocher de l'église d'Erny-Saint-Julien ; ferme de Preembourg à Grande Synthe (p. 122-134) ; chœur de l'église de Lederzeele ; presby-

tères de Looberghe, de Oostvleteren, de Pitgam (p. 135-143) ; églises de Polincove, Rubroucq, Steene (p. 144-150) ; maison pastorale de Volkerinchove ; chœur de l'église de Wismes ; ferme de Wesvleteren (p. 151-170) ; — Dépenses diverses de l'Évêché, honoraires d'avocats dans les causes soutenues contre les fermiers, frais d'arpentage, requête des Frères Prêcheurs de la ville de Saint-Omer à l'effet d'être payés de leurs sermons dont ils font la déclaration, correspondance, remises ou demandes relatives aux modérations de rendages, etc. (p. 171-219). — Mémoires divers des travaux exécutés à la maison épiscopale, charonnage, menuiserie, plomberie, paiements des gages des domestiques de Monseigneur pour la maison de Saint-Omer ou son château de Cléty (p. 220-236). — Frais des funérailles de Monseigneur de Valbelle ; pleureuses, service des chanoines, sonneries, grenadiers sous les armes, impressions des billets d'enterrements, 1,200 l. 10 s. 6 d. ; livraison d'armes, de pain aux pauvres, affiches pour la vente du mobilier du défunt, etc. (p. 237-255). — Délibération de l'Hôpital Général (5 oct. 1754) autorisant M. de Vissery à congédier les domestiques de M. de Valbelle, nourris dans le palais épiscopal aux frais de la succession de l'Évêque et à leur payer comme dédommagement, une année complète de leurs gages (p. 256-257). — État des frais du service anniversaire célébré pour Mgr de Valbelle en 1755, se montant à 522 l. 16 s. — Frais d'apposition des scellés, débours pour l'estimation des meubles et effets, vacations pour les inventaires et ventes, gages des gardiens des biens de l'Évêque (p. 258-271). — Quittance de 300 l. (6 nov. 1755), reconnue par Piette, sculpteur à Saint-Omer, en paiement de la pierre sépulcrale de Monseig. de Valbelle (p. 272).

20/1-2

IV B. 20. (Liasse.) — 17 pièces papier, 2 imprimés.

1754-1755. — Scellés, inventaires, ventes des biens provenant de la succession de Joseph-Alphonse de Valbelle. Procès-verbal en double (15 juin 1754) de l'apposition des scellés sur les meubles de feu Monseigneur Joseph-Alphonse de Valbelle, effectuée par Jean-François-Marie Mabille, écuyer, conseiller ordinaire du Roi en son conseil provincial d'Artois. L'opération terminée, Ligier, receveur, donne connaissance, à l'officier, de plusieurs faits relatifs à la mort de l'Évêque, sur lesquels il serait intéressant de faire une enquête et celui-ci en particulier : « Aussitôt le décès de l'Évêque, la religieuse de l'Hôpital St-Louis, qui le gardait, se serait emparé de la culotte du prélat et

IV. — HOPITAL GÉNÉRAL — SÉRIE B.

15

aurait voulu en tirer des poches les clefs qui y étaient pour les porter aux chanoines suivant leurs ordres, à quoi le sieur Aspelly se serait opposé, que, peu après, seraient survenus plusieurs chanoines qui se seraient fait donner les clefs et auraient pénétré dans le cabinet de l'Évêque... » (p. 1-2). — Arrêté du Conseil d'État (10 août 1754) remettant la succession de Joseph-Alphonse de Valbelle aux receveurs généraux des économats (p. 3). — Récolement (8 oct. 1754) rédigé en triple exemplaire par l'ordre des administrateurs du séminaire épiscopal et de l'Hôpital Général, des meubles, effets et argenterie appartenant à la succession de Monseigneur François de Valbelle, dont ils sont légataires universels. On remarque surtout des tapisseries en points de Hongrie, des tapisseries de haute lisse, l'une représentant divers animaux et au milieu une danse de singes ; d'autres, des personnages (p. 3-6). — Vente (30 sept. 1754) des sept chevaux de carrosse et du cheval de monture de l'Évêque tous « sous poil noir et étoilés au front » au prix moyen de 200 l. la bête, cette vente produit 1,350 l. 13 s. (p. 7-8). — Inventaire (1^{er} oct. 1754) des biens appartenant à la succession de Joseph-Alphonse de Valbelle. On y relève « une ceinture de soie noire avec sa boucle de caillou du Rain ; une croix d'or pectorale avec son agneau pesant une once deux gros et demie, six grains, estimé 95 l. 2 s. ; une corbeille remplie de quatre paquets de tabacq à fumer et quelques paires de boucles de touchacq ; deux tableaux sur toille à cadre doré représentant des combats navales, 100 l. ; deux tableaux représentant des foires flamandes, 60 l. ; une crochette d'or et une canne de jong, 225 l. ; 4 pièces de tapisserie de verdure et petits personnages et animaux, haute lisse façon d'Oudenarde, 150 l. », etc. (p. 9). — Vente de ces biens (18 nov. 1754), produisant une somme totale de 36,376 l. 5 s. 6 d. (p. 10). — Vente (5 déc. 1754) des biens venant de la succession de François de Valbelle ; elle produit une somme totale de 20,784 l. 12 s. (p. 11). — Inventaire (24 avril 1755) des titres et papiers trouvés au palais épiscopal après le décès de Monseigneur Joseph-Alphonse de Valbelle, titres qui sont laissés en la garde et possession de l'Évêque qui s'en est volontairement chargé (p. 12). — Vente (14 nov. 1755) d'une partie de livres et vêtements sacerdotaux dont le produit est de 2,796 l. 8 s. 6 d. — Estimation par François-Joseph, évêque de Saint-Omer, qui offre de les acheter, d'une croix pesant une once, deux gros et demi valant 107 l. 12 s. 6 d., d'une mitre brodée en or, valant 60 l. et une autre en argent, 40 l. (p. 13-17).

IV. B. 21. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1754. — Inventaire estimatif (dressé en triple exemplaire, 24 sept. 1754) des meubles et objets divers trouvés au château de Cléty et provenant des successions de Joseph-Alphonse de Valbelle et François de Valbelle, son oncle : tapisseries de haute lisse, de Calmande, de Damas, d'Angleterre, de Lillers, de moquette ; quelques mauvais tableaux, des fayences de Rouen et nombreuse literie. L'Évêque n'étant point possesseur, mais seulement occupé du château de Cléty et les objets ne devant pas être vendus avantageusement dans ce petit village, il est décidé que la vente s'en fera à Saint-Omer (p. 2-3). — Vente (26 sept. 1754) à Cléty de la bière et du bois de corde provenant du château (p. 4-5).

IV. B. 22. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1754-1755. — Papiers divers relatifs à la succession de M. de Valbelle. Lettres d'une nièce de l'Évêque, Madame de Valbelle, habitant la Provence, au sujet de la prise de possession de sa part de succession (p. 1-16). — État des mandats à l'occasion de la mort de M. de Valbelle (p. 17-20). — Affaire intentée par Madame de Valbelle contre la direction de l'Économat. Elle se refuse à payer quelque partie que ce soit de la liquidation testamentaire, prétendant que la volonté du légataire était d'en faire supporter tous les frais par les légataires universels, le séminaire et l'Hôpital Général (p. 21-32).

IV. B. 23. (Registre.) — In-folio ; 88 feuillets, papier.

1755. — Compte de la succession de M. Joseph-Alphonse de Valbelle rendu par Louis-Pierre-Sebastien Marchal, économiste général du clergé de France à MM. les Administrateurs du Séminaire et de l'Hôpital Général de Saint-Omer, légataires universels. — Recette : 1^o vente du mobilier, 64,046 l. 4 s. 9 d. ; 2^o arrérages antérieurs à l'année 1754, 116,068 l. 11 s. 6 d. ; 3^o revenus de l'année 1754, 53,547 l. 9 s. 5 d. ; ce chapitre contient un tableau détaillé de tous les lieux où l'Évêché a des biens, les noms des fermiers, les dates des baux et les prix des fermages ; 4^o charges payées sur l'année 1754, 1,107 l. 7 s. 5 d. — Dépenses : 1^o frais des funérailles et de justice, gages des domestiques, et autres sommes payées à la décharge de la succession 16,804 l. 3 s. 7 d. ; 2^o charges de l'Évêché, antérieures à l'année 1754, portions congrues, sommes

payées pour le vingtième des dîmes, 1,023 l. 13 s. 11 d. ; 3^o charges de l'année 1754, 6,256 l. 19 s. 9 d. ; 4^o paiements faits aux légataires universels, 1,541,718 l. 3 s. 9 d. ; 5^o droits d'économat, 17,673 l. 19 s. 11 d. — Reprises, 4,391 l. 11 s. 11 d. — Somme totale de la recette, 205,318 l. 8 d. — Somme totale de la dépense, 196,887 l. 4 s. 9 d. — Compte de la gestion du sieur de Visser, chanoine de la cathédrale de Saint-Omer, en qualité de procureur général et spécial des administrations du Séminaire et de l'Hôpital Général après le décès de Monseigneur Joseph-Alphonse de Valbelle. Rapport circonstancié des faits qui suivirent la mort de l'Évêque, relatifs à sa succession : rappel des clauses du testament de François de Valbelle, et de l'inventaire des biens qu'il laissa à sa mort ; décès de Joseph-Alphonse de Valbelle, apposition des scellés de précaution, seconde apposition des scellés par les soins des commissaires du Conseil d'Artois, levée des scellés et inventaires tant au Séminaire qu'au Palais épiscopal et à Cléty, ventes des chevaux et du mobilier. — Somme totale des quatre chapitres de recettes : 121,888 l. 10 s. 11 d. — Mises et paiements : 1^o réparations et reconstructions tant au Palais épiscopal que des lieux dépendant de l'Évêché de Saint-Omer dont les légataires de Monseigneur Joseph-Alphonse de Valbelle sont chargés, 44,280 l. 15 s. ; 2^o ornements et autres fournitures à la charge des légataires dans les églises dont feu Monseigneur de Valbelle était décimateur, 975 l. 12 s. 6 d. ; 3^o paiements faits à l'occasion du service anniversaire de Monseigneur Joseph-Alphonse de Valbelle ; 4^o sommes dont le compteur a tenu compte au sieur Grare, receveur de la vente de l'Évêque et qu'il a payées lui-même en acquit de la succession, 36,097 l. 13 s. 5 d. — Somme totale de la dépense, 81,877 l. 18 s. 8 d. — Liquidation des parts qui reviennent à chacune des deux administrations de l'Hôpital Général et du Séminaire : au Séminaire, 83,997 l. 3 s. 7 d. ; à l'Hôpital Général, 41,885 l. 11 s. 1 d. — Compte rendu par J.-B. Caboché, directeur de l'Hôpital Général, de la gestion des biens de la succession de Valbelle du 12 juin 1754 au 26 février 1760. — Somme totale des recettes, 119,658 l. 1 s. 2 d. — Somme totale des dépenses, 95,949 l. 18 s. 8 d. — La part de l'Hôpital doit être de 68,531 l. 16 s. 8 d. 1/2.

IV. B. 24 (Liasse.) — 130 pièces : 3 parchemin, 127 papier.

1745-1771. — Procès. Après le décès de Monseigneur Joseph-Alphonse de Valbelle, l'Économat, pre-

nant en mains la succession de l'Évêque, poursuivit Marie-Aldegonde Faget, veuve de feu Charles-Léger Courtat, en son vivant maître d'hôtel et receveur des biens de l'Évêché, comme débitrice d'une somme de 6,967 l. 12 s. 7 d. envers les légataires. — Pièces diverses relatives à ce procès. — Acte (18 nov. 1745) par lequel il est reconnu que sur cette somme, 6,685 l. 18 s. 2 d. sont dûs par les enfants du receveur et le reste, 281 l. 14 s. 5 d., par la mère qui, le même jour, s'acquitte de sa dette. Décharge signée par M. de Valbelle (23 juin 1746) pour les derniers comptes que rend la veuve Courtat. C'est sur cet acte que s'appuie le comptable pour réclamer reconnaissance de l'entière libération de sa dette, prétendant que telle était l'intention de l'Évêque, d'autant plus que le Prélat, dans son testament, avait fait les enfants Courtat légataires d'une somme de 3,000 l. Longue procédure qui se termine par la condamnation (9 juin 1761) de la veuve Courtat, le Conseil considérant la décharge accordée par l'Évêque comme celle de la dette de Courtat en fonction de maître d'hôtel et non au titre de comptable (p. 1-43). — Procès-verbal (en triple expédition, 17 mai 1755) de visite au sujet des réparations à effectuer à la maison épiscopale de Saint-Omer, aux fermes, moulins, églises et presbytères et de la distribution des ornements et objets du culte aux paroisses à la charge des légataires de Mgr de Valbelle. Ce procès-verbal est dressé à la requête de Mgr François-Joseph de Brunes de Montlouet, évêque actuel de Saint-Omer par les soins de son expert et de celui des légataires, l'Hôpital Général et le Séminaire épiscopal. — Le devis des réparations aux bâtiments épiscopaux s'élève à 13,973 l. Des expertises sont aussi dressées pour le moulin d'Alquines, occupé par Adrien Bodart, pour les églises de Polincove. Recques, secours de Polincove, Éperlecques, Wismes, St-Pierre à Saintes, secours de Wismes, Fauquembergues, Saint-Martin-d'Hardinghem, Dohem, Robecq, Busnes, Lespesse, Borée, Saint-Hilaire-Cottes, Quiernes, Erny-Saint-Julien. Nota : « Qu'à l'égard du chœur de Therrouane, il n'est point à la charge de l'Évêché de Saint-Omer. » Églises et presbytères en Flandre aux villages de Blaringhem, Costuletre, Drinckam, Ereghem, Ledresse, Looberghe, Merquen, Millam, Nieurlet, Oostvleteren, Pitgam, Quienville, Roubrucq, Steene, Voelincove, Westfletre, Zutpenne ; fermes de Westfletre, Prémabourg, Cappelbrouck, Zutpenne, moulin de Balembergue (p. 44-49). — Mémoires et quittances des frais qu'entraînent les réparations et fournitures reprises au

IV. — HOPITAL GÉNÉRAL. — SÉRIE B.

17

procès-verbal de visite. Acte de récolement des travaux (1759-1761, p. 50-112). — Procédure ouverte par le procureur de l'Hôpital Général et du Séminaire contre Mgr de Montlouet pour obtenir la décharge des réparations qui ont été faites et reconnues ; l'arrêt du Parlement (9 mars 1761) donne gain de cause à ces établissements les déclarant bien et valablement déchargés des réparations dont il s'agit (p. 112-130).

IV. B. 25. (Liasse.) — 44 pièces : 4 parchemin, 40 papier, dont 1 imprimé.

1704-1756. — Pièces des procédures entreprises par les administrateurs de l'Hôpital Général contre le Chapitre de la cathédrale de Saint-Omer, pour se faire remettre les aumônes et les fondations qui revenaient à cet établissement en vertu des lettres patentes du Roi, et consistant dans le résidu des biens de Liber Galère, de Michels, chanoine, et des aumônes du sieur de Delattre, chantre, et de Longueval, doyen. — Arrêt du Parlement de Paris (23 mars 1707) rendu en faveur de l'Hôpital Général ordonnant la remise à cet établissement des aumônes avec les arrérages et les titres de propriété. — Acte de remise (25 avril 1707) passé par devant notaires (p. 1-34). — Transaction (30 juillet 1711) passée avec le Chapitre de la cathédrale pour le remboursement de la rente créée au profit de l'Hôpital Général par Philippe de la Cornhuse, sieur de Sambleton et diverses reconnaissances des paiements partiels de cette rente (p. 35-38). — Déclaration des aumônes obituaires fondées en l'église cathédrale de Saint Omer dont doit profiter l'Hôpital Général : aumônes de Michels, legs de Suzanne Flajolet, aumônes de Galère, Delattre et Longueval, rentes du vicomte d'Armuide portant 120 l., de Marc Delcroix, toutes sommes remises par le Chapitre à l'Hôpital en considération de l'arrêt du Parlement. — Liste des aumônes qui doivent se distribuer aux obits ; obit de Mons. Wast, par testament du 6 juin 1575, 20 l. ; obit de Robert Cousyn, 7 lb., 10 s. ; de Louis Hemps, 25 l. ; de Monsg^r Du Vernois, 36 l. ; de MM. de Wissocq, fondé en 1406, 4 lb. 7 s. 6 d. ; autres de Blondel, Melun, messire Eustache de Croix, Canis, Rosa, Tilly, Josse du Bois, Louis de Bersacques, Monsg^r Blaseus, Mont Carré, Du Change. — Fondations de bourses par Jean de Remetz, Guillaume Camdavaine, du Wernois, Oudart de Bersacques, Philippe de la Cornhuse. Dans une conférence tenue entre l'Évêque et les députés du Chapitre les rentes dues à la célébra-

tion de ces obits sont modifiées. — État des obits auxquels doivent assister les pauvres de l'Hôpital Général et du nombre d'enfants qu'on y doit faire assister ; à l'obit de M. Wast, 20 enfants ; de Cousin, 15 enfants ; de Du Vernois, 72 enfants ; de Louis-Alphonse de Valbelle, toute la communauté etc. Index (imprimé 1720) des obits fondés dans la cathédrale et rédigé dans l'ordre chronologique de leur célébration (p. 39-44).

IV. B. 26. (Liasse). — 48 pièces : 2 parchemin, 46 papier.

1714-1768. — Quittances des droits d'amortissements et francs-fiefs payés par l'Hôpital Général pour les biens qu'il possède — Requête adressée par les administrateurs (16 août 1751) à l'intendant de Picardie à l'effet d'être à l'abri du droit d'amortissement que l'on voudrait exiger d'eux pour la construction d'une maison annexe qu'ils ont élevée rue des Corroyeurs pour servir d'infirmerie. Le plan de la maison en question est joint à cette supplique. — Autre ayant le même but adressée (décembre 1766) au même intendant au moment où l'Hôpital se disposait à faire reconstruire une partie des bâtiments destinée au logement des vieillards et des différents ouvriers de l'Hôpital, le plan des travaux à effectuer est également joint à cette pièce (p. 1-48).

IV. B. 27. (Registre.) — In-folio ; 91 feuillets, papier.

1700-1707. — « Cœuilloir des biens et revenus appartenants à l'Hôpital général de Saint-Omer et lieux en dépendants... » — Les principales rentes inscrites dans ce registre sont celles sur les postes de France et sur les aides et gabelles de France. Toutes les autres, assises sur des terres, sont dues en vertu de donations pour la plupart relevées plus haut. — En tête des registres est une table incomplète des noms de personnes et de lieux.

IV. B. 28. (Registre.) — In-folio ; 120 feuillets, papier.

1708-1713. — « Cœuilloir » faisant suite au précédent. — Rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris, sur les tables des pauvres de Saint-Omer, sur les États d'Artois etc. — Table des noms de lieux et de personnes par ordre alphabétique.

IV. B. 29. (Registre). — In-folio ; 203 feuillets, papier.

1714-1735. — « Cœuilloir » faisant suite aux précédents et plus détaillé qu'eux. — Table très incomplète, quoiqu'il entre beaucoup plus de noms de personnes et de lieux dans ce registre que dans ceux de date antérieure. Outre les rentes dues par les établissements publics ou les paroisses, beaucoup de dettes de particuliers y figurent.

IV. B. 30. (Registre.) — In-folio ; 212 feuillets, papier.

1730-1747. — « Livre journal ou cœuilloir des revenus annuels des biens de l'Hôpital Général à Saint-Omer, contenant les rentes, obligations, fondations, rendages des terres et autres biens appartenans audit hôpital comme aussi les donations, legs et aumônes pieuses qui lui ont esté faites depuis l'an 1730, et tout ce qui concerne la recepte ordinaire et extraordinaire dudit hôpital avec le produit de la manufacture des retz ou fillets fabriqué dans le dit hôpital pour servir à maître Bernard-Joseph de Neufville, prestre, chanoine de l'église de Saint-Omer et

receveur estably pour faire le recouvrement des biens, revenus et produits, le tout comme il sera annoté icy, après la table de ce qui est contenu dans ce présent cœuilloir. » — La table annoncée dans le titre est fort incomplète.

IV. B. 31. (Registre.) — In-folio ; 160 feuillets, papier.

1774-1787. — « Cœuilloir » semblable au précédent, mais dont la table est mieux dressée et paraît complète. — La moitié du registre à peine est occupée.

IV. B. 32. (Registre.) — In-folio ; 130 feuillets, papier.

1788-an V. — « Cœuilloir » faisant immédiatement suite au précédent. — Après les articles consacrés aux revenus habituels on trouve les suivants : dons et aumônes des particuliers ; produit de la couture du linge ; produit de la dentelle, recettes extraordinaires ; secours accordés à cet hospice par la nation ; état des fondations pour des pauvres enfants dans cet hôpital. — Le tiers du registre est blanc et la table est sommaire.

Voir supplément à la fin du répertoire.

SÉRIE C

MATIÈRES ECCLÉSIASTIQUES EN GÉNÉRAL. — CHAPELLES, AUMONERIES, CIMETIÈRES, NÉCROLOGES, OBITUAIRES, ETC., ETC.

IV. C. I. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1706-1730. — Fondations de messes et obits. — Attribution (24 février 1718) par ordonnance du vicariat de Saint-Omer à l'Hôpital Général d'une messe quotidienne fondée le 12 décembre 1655 par Anne Delebecque, veuve d'Antoine de Calloine (p. 1-4). — Fondation (14 février 1720) d'une messe basse chaque mois dans la chapelle de l'Hôpital par demoiselle

Béatrice du Bois (p. 5-7). — Testament de M^e de la Huberdery (6 mars 1727) portant fondation de deux obits par an et d'une récréation le jour de chaque obit (p. 8-9). — Copies d'actes de fondation (1706-1718) par M. Rogier d'une messe les lundi et vendredi de chaque semaine (p. 10-11). — Acte d'acceptation (19 juillet 1730) d'une fondation de dix messes par an, « les jours de vierge », en exécution des dispositions testamentaires de M^e Taffin de Tigry (p. 12).

SÉRIE D

INVENTAIRES.

IV. D. I. (Registre.) — In-folio ; 76 feuillets, papier.

1793. — « Inventaire des titres de l'Hôpital Général de Saint-Omer, arrêté par les administrateurs d'icelui le vingt-six juin 1793 ». Les titres relevés dans cet

inventaire remontent à 1326. Ils sont divisés en douze sections et forment quarante-huit dossiers. Ils sont simplement énumérés et non analysés. (Ce registre est à trois exemplaires).

SÉRIE E

ADMINISTRATION, DÉLIBÉRATIONS ET RÉGLEMENTS, BUDGETS ET COMPTES, ETC.

IV. E. 1. (Registre.) — In-folio ; 178 feuillets, papier.

18 mars 1704-2 avril 1783. — Délibérations.

— Première séance: « L'an 1704, le 18 de mars, messire Louis-Alphonse de Valbelle, conseiller du Roy en ses conseils, évêque de Saint-Omer, désirant mettre à exécution les lettres patentes qu'il at obtenu de sa Majesté pour l'établissement d'un hôpital général dans cette ville fait sçavoir aux sieurs Jean-Louis Deslions, chanoine de la cathédrale, maître Charles Cadart, prestre, curé de la paroisse du Saint-Sépulchre, Pierre de la Haye, chevalier, seigneur de Wespe, maître de cette ville, Robert le Vasseur, escuier, seigneur de Bambecq, maître Jean-François Denis, avocat en Parlement et Libert de Lattre, eschevins en année de cette ditte ville, Nicolas Taffin, escuier, seigneur de Vigries, Hiacinthe-Dominique de la Diennée, escuier, sieur de Prerobe, Hector Deslions, seigneur de Doeville, maître Joseph-Ignace Enlart, conseiller-pensionnaire, maître Jean Drincqbier, greffier criminel de cette ville et Jean Cardon à son tour eschevin d'icelle qui, conformément à l'article quatre desdites lettres patentes, ils avoient esté nommés administrateurs dudit hôpital général et les fit prier de se rendre au palais épiscopal pour commercer les délibérations pour le bien et avantage de cet établissement; s'y sont rendus... » Suivent les formalités des préséances, la lecture des lettres créant l'Hôpital Général, la fixation des réunions des administrateurs au mardi de chaque semaine, à neuf heures du matin, dans le palais épiscopal, la nomination d'Étienne dit Chenu comme receveur, « et finalement ayant esté représenté à l'assemblée qu'une des choses la plus nécessaire pour la commodité dudit hopital estoit d'y avoir de la bonne eau et en quantité suffisante pour l'usage d'iceluy, mons. Enlart at esté nommés pour prier messieurs du Magistrat de vouloir faire la despence d'un conduit pour en amener audit hôpital de l'une des pippes ou fontaines de la ville » (f^{os} 1-2). — Nomination d'un receveur à Paris, le s^r de Fonteville, chargé de recevoir les arrérages de la rente de mille livres constituée sur la ferme des postes. On lui envoie (1^{er} avril 1704) une procuration à cet effet (f^o 3). — « Les quatre sergents du petit Bailly ayant esté appelé leur at esté ordonné de veiller à ce qu'aucun pauvres, soit de la ville ou estrengers ne mandient dans les rues ny les églises, à

commencer le huitiesme du mois de juin prochain; que ceux qui seront trouvé mendier seront par eux conduit dans l'Hôpital Général et les pauvres passans dans celui de St-Jean pour y recevoir l'hospitalité et estre le lendemain conduit hors de la ville, à quel effet ils devront marcher avec leurs hallebardes, pour lesquels debvoirs ils receveront onze livres cinq sols par mois dudit Hôpital Général » (26 mai 1704; f^o 4 v^o). — Quête (pourchapt) ordonnée dans toute la ville en faveur de l'Hôpital: les curés accompagneront les administrateurs (28 mai 1704). — Le sieur de Bambecq est prié « de s'abstenir dorénavant de la qualité d'administrateur » (19 août 1704; f^o 5 v^o). — Protestations du sieur de Bambecq et de messieurs du Magistrat à ce sujet (19-26 août 1704; f^o 6). — Difficultés pour l'exécution des règlements sur l'interdiction de la mendicité (8 octobre 1704; f^o 7). — « ...On donnera dix escus par an au nommé Vanbene pour enseingner à lire et escrire les enfans dans l'Hôpital Général tous les dimances et festes de l'année »; règlement pour l'entrée des vieillards à l'Hôpital (6 mars 1705; f^o 8). — Poursuites contre l'entrepreneur de la fabrique de pipes qui laisse les ouvriers sans travail et n'exécute pas son traité avec l'Hôpital (16 avril 1703; f^o 8 v^o). — Plusieurs délibérations sur l'enlèvement des titres et papiers de la maison des Bluets par plusieurs membres du Chapitre et du Magistrat, se terminant par une sommation à ces messieurs de restituer ces archives (novembre 1705; f^{os} 11-12). — Remise aux administrateurs des objets suivants donnés par testament à l'Hôpital par Don Garcias Gonzalès de Alvelda: « Un bassin d'argent pezant soixante-huit onces; une esguierre d'argent pezant trente et une onces; une coupe d'argent dorée; une soubcoupe d'argent pezant dix-huit onces et un quart; neuf cuillières d'argent; nœuf fourchettes d'argent; deux petites sallières d'argent; une boette avec trois bagues d'or et diamans; six autres bagues d'or compris deux à mettre aux oreilles; un chef de St-Jean en or; une petite platine d'or; une paire de flambeaux d'argent; plus 140 louis d'or à raison de 12 l. 5 s.... 1715 l.; une double pistolle d'Espagne de... 27 l. soixante-treize escus blanc à raison de 3 l. 10 s.... 255 l.; vingt-neuf escus et un quart à 3 l. 16 s.... 111 l. 3 s.; quatre-vingt-dix-sept escus et demy à raison de 3 l. 17 s.... 375 l. 7 s. 6 d.; item trois louis d'or à 13 l. 10 s. faisant 40 l. 10 s.... » (sept-oct. 1706; f^{os} 15-16).

— Nomination du sieur Guillaume Liévin, comme receveur, en remplacement de Libert-François de Lattre, démissionnaire (19 avril 1707 ; f° 18). — Règlement pour la distribution des pains (3 août 1707 ; f° 21 v°). — Dou à l'Hôpital par le sieur Boucher de tous ses biens (28 mars 1708 ; f° 24 v°). — Règlements pour les garçons qui entreront à l'Hôpital Général et pour les filles qui entreront aux Bluettes (15 avril 1708 ; f° 25). — Nomination du sieur Joseph de Neuville comme receveur général de l'Hôpital (9 nov. 1709 ; f° 26 v°). — Nomination d'un procureur général et spécial pour recevoir au nom de l'Hôpital le legs de Mgr de Valbelle montant à « la somme de 15,999 l. 4 s. 5 d., savoir 13,399 l. 4 s. 5 d. pour l'importance de 419 marcs 6 onces 4 gros de la vaisselle d'argent de feu Monseigneur l'Evêque de St-Omer suivant l'évaluation en faite par le s^r Leurs orpheuvre à Paris... 2,000 l. pour le prix d'un lit velours cramoisi et de douze chaises assortissant ledit lit, et 600 l. pour le pris de deux mulets et une litière provenant de la succession dud. feu seigneur évêque... » (29 janvier 1710 ; f° 28). — Traité entre les administrateurs et Adrien Cauché, maître pipier, par lequel ce dernier prend la gestion de la fabrique de pipes qui est dans l'Hôpital (13 nov. 1712 ; f° 31 v°). — « Il a été résolu de choisir Monsieur Dherbois et Monsieur Defrance, avocat, pour administrateur de cet Hôpital, attendu que Monseigneur de St-Omer a représenté à l'assemblée, que s'étant rendu plusieurs fois au bureau au jour ordinaire, il s'y étoit trouvé presque seul, plusieurs de ces messieurs n'y pouvant assister empedez par leurs affaires particulières... » (4 mars 1716 ; f° 35). — Don par Nicolas Le Sergeant de deux mille livres pour « fonder deux bleuetttes dans la maison des orphelines de cette ville (24 février 1719 ; f° 37). — Nomination de M^{lle} Macu, en remplacement de M^{lle} Doresmieux, démissionnaire, comme économe des Bluettes (21 février 1720 ; f° 38 v°). — Longue délibération pour l'admission, définitivement prononcée, de quatre orphelins (février 1721 ; f°s 40-42). — Décision imposant les mesures à prendre pour s'assurer que les garçons renvoyés de la maison des orphelins et les filles renvoyées des Bluettes sont capables de gagner leur vie (20 avril 1729 ; f° 43). — Nominations aux Bluettes : M^{lle} Jeanne d'Ailin dirigera la couture, M^{lle} Catherine Balbien la dentelle, et M^{lle} Canal la broderie (13 février 1732 ; f° 48 v°). — Inventaire « du fond de la boutique de la maison des Bluettes. » Ce fonds vaut 16,000 livres (10 mars 1732 ; f° 49). — Chacun des curés de la ville

nomme une orpheline aux Bluettes, en vertu de son droit (juillet 1733 ; f°s 91-92). — Fondation de deux lits par François-Joseph Depan (27 juillet 1735 ; f°s 55-56). — « Le 5 janvier 1738, messieurs les administrateurs s'estants fait représenter les inventaires et prisées des marchandises composants la boutique et recognoisants que le profit n'est nullement proportionné au fond que led. hôpital a dans lad. boutique, et que par conséquent il luy est plus avantageux de placer ces deniers à autres usages, ont résolu d'abolir entièrement lad. boutique » (f° 61). — La vente de la susdite boutique, faite le 10 et le 11 avril 1738, produit 3,727 l. 6 s. 6 d. (f° 62). — « L'on a autorisé M^{lle} Balbien et on luy a permis d'aller à Arras et à Lille, si besoin est, pour y acheter du fil propre à faire des dentelles fines » (2 juillet 1738 ; f° 64 v°). — Legs de mille livres par le chanoine Barlot (6 mai 1743 ; f° 72). — État de la toile faite dans la maison pendant une année : la moyenne est de cent aunes par mois (23 juillet 1744 ; f° 73). — Lettres accordées à M^{lle} Thérèse-Natalie Wallart, « qui puissent être lues en plein réfectoir, lorsque toutes les demoiselles de la maison y seront assemblées, afin que personne ne puisse dans la suite prétendre ignorer que ladite d^{lle} Wallart soit maîtresse principale de ladite maison et qu'en cette qualité elle a autorité sur les demoiselles qui sont destinées à gouverner l'économie et sur celles qui tiennent ou tiendront les écoles de garçons » (11 août 1745 ; f° 76). — Établissement d'une école de filles sur la proposition de M. Grardel, curé du Saint-Sépulchre, « n'y ayant aucune de prochaine, où elles puissent être instruites tant à lire qu'à écrire que des principes de la religion... » (23 mars 1746 ; f° 77). — Nomination de M^{lle} Julia Streck pour succéder à M^{lle} Balbien, décédée (9 nov. 1746 ; f° 80). — État du personnel de l'Hôpital Général (15 mai 1748 ; f° 84 v°). — État du linge de la maison (26 nov. 1749 ; f° 87). — Nomination de M^{lle} Wallart comme économe, et de M^{lle} Marquant comme sa suppléante (25 nov. 1752 ; f° 90). — « Le maître cordonnier de l'Hôpital étant décédé, les maîtres du corps dudit métier ont présenté requette à Messieurs du Magistrat à effet d'empêcher la veuve de tenir boutique ouverte sous prétexte que son mary n'estoit pas de leur corps, mais qu'il avoit exercé ledit métier par privilège accordé aux élèves de l'Hôpital par les lettres patentes, art. 22, et prétendoient que sa veuve ne devoit pas jouir desdits privilèges. Messieurs du Magistrat ont répondu par apostille au blanc de la requette ce qui suit : « La veuve doit jouir des mêmes

IV. — HOPITAL GÉNÉRAL. — SÉRIE E.

21

privilèges que son mary et comme s'il avoit été reçu maître par les voies ordinaires. Fait à Saint-Omer le 8 aoust 1753. Signé, Gallion » (f° 92 v°). — Plusieurs délibérations relatives à l'entrée en jouissance et à la vente de meubles provenant de la succession de l'évêque de Valbelle (juin-octobre 1754 ; f°s 93-95). — Difficultés relatives à l'exécution du testament de cet Evêque (f°s 95-96 et *passim*). — « Règlement de journée pour ceux qui composent l'Hôpital Général de Saint-Omer » (10 nov. 1756 ; f° 102). — Résolution de poursuivre un négociant de Dunkerque qui a acheté ses filets pour la pêche aux harengs à l'Hôpital, et qui ne les paie point (24 déc. 1756 ; f° 103 v°). — Démission de M^{lle} Wallart que remplace M^{lle} Marquant (4 mai 1757 ; f° 104). — Démission de M. de Visser, directeur et receveur, que remplace M. Caboche, curé d'Hallines (11 mai 1757 ; f° 105). — Difficultés entre l'Hôpital et la table des pauvres de la paroisse de Saint-Sépulchre au sujet d'arrérages de rentes (25 oct. 1757 ; f° 106). — Plusieurs délibérations relatives à une convention entre le maire de Béthune et l'Hôpital au sujet d'un chemin à ouvrir sur des terres qui appartiennent à ce dernier entre Saint-Prix et Verquin (nov. 1767-oct. 1769 ; f°s 130-136). — Autorisation au Directeur de placer l'argent disponible « à cour de rente sur les États de la province ou sur le Clergé de France... » cet argent ne pouvant être employé « à l'usage des manufactures comme par le passé, attendu la mauvaise réussite de la pesche aux harengs, et le déchet des autres ouvrages qui se faisoient dans cette maison à cause de la misère des temps » (13 oct. 1773 ; f° 144 v°). — Résolution par les administrateurs de presser les membres du Magistrat de réunir les maisons des Apôtres et de Sainte-Anne à l'Hôpital Général (26 janvier 1744 ; f° 145). — Fondation d'une deuxième école dans la paroisse du Saint-Sépulchre, en exécution du testament de feu Gardelle, curé de cette paroisse (21 mars 1781 ; f° 162 v°). — Nomination de Decamps fils, chirurgien, en remplacement de son père (18 juillet 1781 ; f° 164). — Nouveau règlement en vingt-quatre articles (6 juin 1782 ; f°s 163-173). — Remise à l'administration par l'un de ses membres du « tableau le plus clair et le plus étendu de tous les titres de cet Hôpital, pourquoi l'administration a résolu de remercier ledit sieur Muchembled du service important qu'il venoit de rendre à cette maison. Le même jour a été délibéré de clore le présent registre pour être déposé aux archives » (2 avril 1783 ; f° 177). — Ce registre contient encore beaucoup de délibérations relatives à des dons et legs, au mouvement du

personnel, aux élections d'administrateurs renouvelées après chaque élection du Magistrat, et à toutes sortes d'actes d'administration courante.

IV. E. 2. (Registre.) — In-folio ; 58 feuillets, papier.

9 avril 1783-15 septembre 1796. — Délibérations (suite). — Résolution de ne plus prendre aucun enfant dans cet Hôpital sans qu'il apporte tout ce qu'il possède au profit de la maison (9 juillet 1783 ; f° 1 v°). — Nouveau projet de réunion des Bluets à l'Hôpital (27 janvier 1784 ; f° 1 v°). — Résolution de n'admettre d'enfants à l'Hôpital qu'après les avoir fait visiter par le chirurgien de la maison, « pour reconnaître s'ils n'ont aucun mal contagieux qui puisse se communiquer » (26 avril 1786 ; f° 10). — Acte de fondation d'une place pour un garçon pauvre, à la nomination de M^{lle} Verdevoy et de ses héritiers (17 juin 1788 ; f° 13 v°). — Protestation des administrateurs contre la nomination à leur place de quatre officiers municipaux, contrairement aux lettres patentes de fondation de l'Hôpital (3 février 1792 ; f° 20). — Évaluation de la dîme des biens de l'Hôpital (28 mars 1792 ; f° 24). — Projet d'établissement d'une « pipeterie » à l'Hôpital (18 avril 1792 ; f° 25). — Vente « d'une certaine quantité de paillettes et de clinquans d'or et d'argent servant autrefois à la broderie lors établie en led. hôpital, considérant que ces objets ne sont plus d'usage dans les circonstances... » (23 déc. 1792 ; f° 32). — Réunion « des biens, revenus et vieillards composant la maison dite des Apôtres audit Hôpital Général... » (4 sept. 1793 ; f° 38). — Adresse des administrateurs au Conseil général de la commune, pour lui peindre la situation déplorable de l'Hôpital qui est sans ressources, « aux abois », malgré les avances faites par les citoyens Herman, Gomez, etc., et lui demander « de pourvoir sur-le-champ au maintien de cet établissement, sinon de reprendre les rênes de l'administration et statuer sur son sort ce qu'il appartiendra (6 nov. 1793 ; f° 38 v°). — Envoi des filets fabriqués à *Dunck libre* (Dunkerque) pour qu'ils y soient vendus (26 déc. 1793 ; f° 39). — Plusieurs délibérations relatives à la suppression des maisons du jardin N.-D. et des Bluets (germinal an II ; f°s 42-45). — Nouvelle pétition pour obtenir des secours pour l'Hôpital (21 vendémiaire an III ; f° 48 v°). — Embarras causés à l'administration par l'acte de la Convention qui déclare les hospices biens nationaux. Le représentant Florent Guyot est d'avis que la gestion n'en doit pas changer tant que les secours que

l'État doit accorder ne seront pas déterminés (16 brumaire an III ; f° 50). — Fermeture de la fabrique de pipes fautes de matières et de bois (1^{er} messidor an III ; f° 51). — Demande de secours et adresse au représentant Barras pour lui exposer la détresse de l'Hôpital (3 thermidor an III ; f° 52). — Établissement d'une filature pour la draperie par les citoyens Masse, Tresca et Caffieri pour occuper les enfants à l'hospice (12 frimaire an IV ; f° 53). — Pétition à la commune pour être autorisés à louer les maisons des Bleuets et du jardin Notre-Dame (14 nivôse an IV ; f° 53 v°). — Détermination de ne plus recevoir d'enfants à l'hospice, jusqu'à ce qu'on recouvre les moyens de les nourrir et entretenir (2 thermidor an IV ; f° 56). — Le registre se termine par le récit long et détaillé des insolences d'un jardinier à l'égard du Directeur de l'Hôpital et de toutes les autorités (f° 58).

IV. E. 3. (Registre.) — In-folio ; 33 feuillets, papier.

13 brumaire-12 floréal an V. — **Délibérations (fin).** — Organisation de la Commission administrative de l'hospice (15 brumaire an V ; f° 1). — Ce registre, dont quinze feuillets seulement sont occupés, ne contient que des délibérations portant sur des affaires d'ordre courant, et surtout des admissions de malades.

IV. E. 4. (Registre.) — In-folio ; 44 feuillets, papier.

1705-1706. — « Compte deuxiesme que fait et rend Libert-François de Lattre, receveur de l'Hôpital Général de la ville de St-Omer à Messieurs les Administrateurs dudit hospital de la recepte et dépense qu'il a fait, savoir au nom du s^r du Chesne, depuis le premier de janvier 1705 jusques et compris le dernier de mars 1706, et en son nom depuis le 1^{er} d'avril dudit an jusqu'au dernier de décembre dudit an 1706 ». — Les recettes et les dépenses sont inscrites par mois ; les articles sont aussi sommaires que possible, portant le nom du créancier ou du débiteur et la somme, mais sans détails sur l'objet... Somme des recettes : 32,217 l. 6 d. — Somme des dépenses, 21,976 l. 14 s. 2 d.

IV. E. 5. (Registre.) — In-folio ; 51 feuillets, papier.

1707. — Compte rendu par Guillaume-Liévin Hermet. — Ce compte, d'une autre disposition que le

précédent, est divisé en chapitres, affectés chacun à une sorte de recette : I. Rentes sur l'Hôtel-de-Ville de Paris ; — II. Bourse commune et Table des pauvres des paroisses de Saint-Omer ; — III. Biens provenant de feu M. de Gonsalès ; — IV. Fermes et autres biens provenant de la même succession ; — V. Biens venant de M^{lle} Vargelot ; — VI. Biens venant de M^{lle} Adrienne Simon ; — VII. Biens cédés par le Chapitre de Saint-Omer ; — VIII. Rentes et biens divers ; — IX. Biens appartenant aux Bleuets et venant de la succession Fromensart ; — X. Remboursements ; — XI. Deniers provenant d'aumônes et de charités. — Somme des recettes, 33,135 l. 10 s. 9 d. — De même pour les dépenses : I. Deniers employés en constitutions de rentes ; — II. Dépenses pour les besoins de l'Hôpital ; — III. Remises. — Somme des dépenses, 35,489 l. 14 s. 7 d.

IV. E. 6. (Registre.) — In-folio ; 78 feuillets, papier.

1708. — Compte (rendu le 6 mars 1708) « et estat premier et final que fait rend Jean Drincqbier, greffier du crime de la ville de St-Omer, en qualité d'exécuteur du testament et ordonnance de dernière volonté de deffunt noble et illustre seigneur messire Alexis de Fiennes, vivant chevalier, seigneur d'Héricourt, Quendal, etc., et à son trespas, ancien mayor de cette ville et cilté de St-Omer de tous ce qu'il a géré et administré des biens dudit deffunct depuis son trespas jusques au jour de la présentation de ce présent compte tant suivant qu'il se trouve nommé pour l'exécution dudit testament que suivant qu'il se trouve décretté es bien d'icelluy... » Au début est inséré le testament d'Alexis de Fiennes dans toute sa teneur.

IV. E. 7. (Registre.) — In-folio ; 106 feuillets, papier.

1708-1709. — Compte rendu par Bernard de Neuville. — Ce compte, comme les suivants, est disposé à peu près dans le même ordre que celui de 1707 (art. 5). — Somme des recettes, 42,761 l. 2 s. 5 d. — A la dépense, un chapitre spécial des frais de ports de lettres. Cette dépense monte ici à 10 l. 1 s. — Somme des dépenses, 36,479 l. 10 s. 10 d.

IV. E. 8. (Registre.) — In-folio ; 102 feuillets, papier.

1710-1711. — Compte du même. — Somme des recettes, 53,804 l. 12 s. 4 d. — Aux dépenses, articles

IV. — HOPITAL GÉNÉRAL. — SÉRIE E.

23

concernant les achats de « filé pour faire des retz », les gages de tout le personnel, l'approvisionnement, etc. Les sergents gagnent 12 l. par mois, les maîtres d'école 15 l. — Somme des dépenses, 52,540 l. 1 s. 11 d.

IV. E. 9. (Registre.) — In-folio ; 128 feuillets, papier.

1712-1715. — Compte du même. — Le nombre des chapitres de recettes augmente à chaque registre par suite de dons et legs faits à l'Hôpital Général. — Somme des recettes, 69,729 l. 17 s. 6 d. — Aux dépenses : « Paié à M. Jacob dix livres pour avoir appris les garçons de l'hôpital pendant deux mois à lire et écrire ». — Le receveur a 150 l. d'honoraires par an. — Les dépenses d'entretien ne sont pas détaillées ordinairement ; l'expression « pour les besoins de l'hôpital » revient dans presque chaque article où elles sont mentionnées. — Somme des dépenses, 75,407 l. 15 s. 3 d.

IV. E. 10. (Registre.) — In-folio ; 144 feuillets, papier.

1716-1728. — Compte du même. — Somme des recettes, 287,388 l. 17 s. 4 d. — Somme des dépenses, 282,634 l. 19 s. 5 d. — Aux dépenses, sont relevés beaucoup de travaux, mais les articles étant fort sommaires puisque ce registre contient treize années de comptes, on n'en peut extraire de mentions intéressantes. — Ce registre existe en double exemplaire.

IV. E. 11. (Registre.) — In-folio ; 40 feuillets, papier.

1729. — Compte du même. — Somme des recettes, 38,212 l. 14 s. 4 d. — Somme des dépenses, 25,132 l. 2 s. 4 d. — Sur la couverture du registre est écrite cette observation : « Pour la confection du compte 1730 et suivans, M. De Neuville aura le soin de suivre ce modèle cy et de se régler exactement sur les apostilles y insérées. Signé : de Valbelle, évesque de St-Omer. » — Ce registre existe en double exemplaire, comme presque tous ceux qui suivent.

IV. E. 12. (Registre.) — In-folio ; 73 feuillets, papier.

1730. — Compte du même. — Aux recettes, un résumé de l'état de la manufacture de rubans de l'Hôpital. — Somme des recettes, 43,710 l. 7 s. 9 d. — Aux dépenses : « Au nommé Briffau, maître peintre en

cette ville, a esté payé vingt livres par quittance du 16 octobre 1730 pour avoir doré l'inscription aux armes de feu Monseigneur, au dessous de la grande porte dudit hôpital. » — « Au sieur Baligan, sculpteur, la somme de 130 l. pour avoir fait les armes au frontispice du devant dudit hôpital. » Somme des dépenses, 25,685 l. 19 s. 6 d.

IV. E. 13. (Registre.) — In-folio ; 71 feuillets, papier.

1731. — Compte du même. — Somme des recettes, 30,108 l. 5 s. 2 d. — Somme des dépenses, 23,279 l. 11 s. 11 d.

IV. E. 14. (Registre.) — In-folio ; 140 feuillets, papier.

1732. — Compte du même. — Somme des recettes, 28,658 l. 8 s. 8 d. — Somme des dépenses, 28,610 l. 6 s. 9 d.

IV. E. 15. (Registre.) — In-folio ; 152 feuillets, papier.

1733. — Compte du même. — Somme des recettes, 33,340 l. 1 s. 1 d. — Somme des dépenses, 32,345 l. 13 s. 8 d.

IV. E. 16. (Registre.) — In-folio ; 104 feuillets, papier.

1734-1735. — Compte du même. — Somme des recettes, 59,153 l. 17 s. 10 d. — Somme des dépenses, 50,650 l. 16 s. 5 d.

IV. E. 17. (Registre.) — In-folio ; 115 feuillets, papier.

1736-1737. — Compte rendu par Antoine-Robert Pagart, prêtre. — Somme des recettes, 39,243 l. 11 s. 4 d. — Somme des dépenses, 26,949 l. 3 s. 1 d.

IV. E. 18. (Registre.) — In-folio ; 97 feuillets, papier.

1738-1739. — Compte du même. — Somme des recettes, 49,117 l. 12 s. — Somme des dépenses, 45,928 l. 14 s. 1 d.

IV. E. 19. (Registre.) — In-folio ; 83 feuillets, papier.

1740-1741. — Compte du même. — Somme des recettes, 54,773 l. 1 s. 1 d. — Somme des dépenses, 49,167 l. 2 s. 6 d.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES DE SAINT-OMER.

IV. E. 20. (Registre.) — In-folio ; 83 feuillets, papier.

1742-1743. — Compte du même. — Somme des recettes, 47,656 l. 12 s. 5 d. — Somme des dépenses, 46,020 l. 7 s. 8 d.

IV. E. 21. (Registre.) — In-folio ; 72 feuillets, papier.

1744-1745. — Compte du même. — **1744.** Somme des recettes, 21,971 l. 11 s. 11 d. — Somme des dépenses, 44,865 l. 4 s. 10 d. — **1745.** Somme des recettes, 18,019 l. 17 s. 7 d. — Somme des dépenses, 16,334 l. 17 s. 6 d. — Dans ce registre et les suivants, les sommes sont portées par année et non plus sur tout le temps que le compte embrasse.

IV. E. 22. (Registre.) — In-folio ; 93 feuillets, papier.

1746-1747. — Compte du même. — **1746.** Somme des recettes, 23,786 l. 15 s. 11 d. — Somme des dépenses, 27,485 l. 5 s. 8 d. — **1747.** — Somme des recettes, 20,211 l. 4 s. 11 d. — Somme des dépenses, 18,491 l. 18 s. 6 d.

IV. E. 23. (Registre.) — In-folio ; 35 feuillets, papier.

1748-1749. — Compte rendu par Augustin François Devyssery. — **1748.** Somme des recettes, 27,780 l. 2 s. 4 d. — Somme des dépenses, 27,969 l. 5 s. 10 d. — **1749.** Somme des recettes, 35,916 l. 8 s. 11 d. — Somme des dépenses, 32,446 l. 1 s. 8 d.

IV. E. 24. (Registre.) — In-folio ; 36 feuillets, papier.

1750-1751. — Compte du même. — **1750.** Somme des recettes, 41,075 l. 7 s. 6 d. — Somme des dépenses, 32,901 l. 3 s. 7 d. — **1751.** Somme des recettes, 42,481 l. 1 s. 5 d. — Somme des dépenses, 43,117 l. 5 s. 6 d.

IV. E. 25. (Registre.) — In-folio ; 80 feuillets, papier.

1752-1756. — Compte du même. — **1752.** Somme des recettes, 51,326 l. 15 s. 2 d. — Somme des dépenses, 61,411 l. 15 s. 2 d. — **1753-1756.** Somme des recettes, 193,368 l. 18 s. 10 d. — Somme des dépenses, 211,378 l. 12 s. 7 d.

IV. E. 26. (Registre.) — In-folio ; 46 feuillets, papier.

1757-1758. — Compte rendu par Jean-Baptiste Caboche, prêtre. — **1757.** Somme des recettes, 37,219 l. 7 s. 5 d. — Somme des dépenses, 26,356 l. 17 s. 6 d. — **1758.** Somme des recettes, 57,302 l. 11 s. 8 d. — Somme des dépenses, 56,472 l. 5 s. 4 d.

IV. E. 27. (Registre.) — In-folio ; 53 feuillets, papier.

1759-1760. — Compte du même. — Pour les deux années. Somme des recettes, 71,492 l. 11 s. 1 d. — Somme des dépenses, 71,522 l. 18 s.

IV. E. 28. (Registre.) — In-folio ; 51 feuillets, papier.

1761-1762. — Compte du même. — Somme des recettes, 69,739 l. 9 s. 1 d. — Somme des dépenses, 85,129 l. 2 s. 3 d.

IV. E. 29. (Registre.) — In-folio ; 32 feuillets, papier.

1763. — Compte du même. — Somme des recettes, 35,230 l. 6 s. 6 d. — Somme des dépenses, 29,470 l. 2 s. 2 d. — On a relié au commencement de ce registre un exemplaire imprimé des lettres patentes instituant l'Hôpital général.

IV. E. 30. (Registre.) — In-folio ; 43 feuillets, papier.

1764-1765. — Compte du même. — Somme des recettes, 114,259 l. 13 s. 5 d. — Somme des dépenses, 115,231 l. 1 s. 10 d.

IV. E. 31. (Registre.) — In-folio ; 36 feuillets, papier.

1766-1767. — Compte du même. — Somme des recettes, 112,026 l. 6 s. 11 d. — Somme des dépenses, 110,271 l. 17 s.

IV. E. 32. (Registre.) — In-folio ; 36 feuillets, papier.

1768. — Compte du même. — Somme des recettes, 82,815 l. 17 s. 2 d. — Somme des dépenses, 83,842 l. 5 s. 10 d.

IV. — HOPITAL GÉNÉRAL — SÉRIE E.

25

IV. E. 33. (Registre.) — In-folio ; 53 feuillets, papier.

1769-1770. — Compte du même. — **1769.** Somme des recettes, 52,555 l. 19 s. 9 d. — Somme des dépenses, 62,420 l. 18 s. 11 d. — **1770.** Somme des recettes, 119,658 l. 1 s. 2 d. — Somme des dépenses, 95,949 l. 18 s. 8 d.

IV. E. 34. (Registre.) — In-folio ; 35 feuillets, papier.

1771. — Compte du même. — Somme des recettes, 18,216 l. 5 s. 8 d. — Somme des dépenses, 26,096 l. 18 s. 9 d.

IV. E. 35. (Registre.) — In-folio ; 32 feuillets, papier.

1772. — Compte du même. — Somme des recettes, 25,443 l. 16 s. 7 d. — Somme des dépenses, 39,199 l. 6 s. 4 d.

IV. E. 36. (Registre.) — In-folio ; 30 feuillets, papier.

1773. — Compte du même. — Somme des recettes, 23,955 l. 15 s. 2 d. — Somme des dépenses, 21,204 l. 1 d.

IV. E. 37. (Registre.) — In-folio ; 32 feuillets, papier.

1774. — Compte du même. — Somme des recettes, 23,524 l. 17 s. 5 d. — Somme des dépenses, 26,289 l. 19 s. 3 d.

IV. E. 38. (Registre.) — In-folio ; 30 feuillets, papier.

1775. — Compte du même. — Somme des recettes, 38,839 l. 10 s. 1 d. — Somme des dépenses, 27,785 l. 7 s. 3 d.

IV. E. 39. (Registre.) — In-folio ; 31 feuillets, papier.

1776. — Compte du même. — Somme des recettes, 35,753 l. 1 s. 1 d. — Somme des dépenses, 39,210 l. 18 s. 8 d.

IV. E. 40. (Registre.) — In-folio ; 41 feuillets, papier.

1777-1778. — Compte du même. — Somme des recettes, 79,182 l. 14 s. 1 d. — Somme des dépenses, 86,642 l. 14 s. 2 d.

IV. E. 41. (Registre.) — In-folio ; 33 feuillets, papier.

1779-1780. — Compte du même. — Somme des recettes, 71,752 l. 18 s. 1 d. — Somme des dépenses, 96,623 l. 4 s. 7 d.

IV. E. 42. (Registre.) — In-folio ; 48 feuillets, papier.

1781. — Compte rendu par Jean-Dominique Lurette, prêtre. — Somme des recettes, 106,601 l. 16 s. 3 d. — Somme des dépenses, 78,001 l. 7 s. 9 d.

IV. E. 43. (Registre.) — In-folio ; 40 feuillets, papier.

1782. — Compte du même. — Somme des recettes, 100,252 l. 9 s. 4 d. — Somme des dépenses, 84,992 l. 9 s. 4 d.

IV. E. 44. (Registre.) — In-folio ; 34 feuillets, papier.

1783. — Compte du même. — Somme des recettes, 100,551 l. 13 s. 2 d. — Somme des dépenses, 89,374 l. 7 s. 4 d.

IV. E. 45. (Registre.) — In-folio ; 8 feuillets, papier.

1784. — Compte du même. — Somme des recettes, 96,179 l. 7 s. 3 d. — Somme des dépenses, 86,780 l. 2 s. 5 d.

IV. E. 46. (Registre.) — In-folio ; 18 feuillets, papier

1785. — Compte du même. — Somme des recettes, 96,261 l. 6 s. 9 d. — Somme des dépenses, 93,657 l. 13 s. 10 d.

IV. E. 47. (Registre.) — In-folio ; 16 feuillets, papier.

1786. — Compte du même. — Somme des recettes, 65,510 l. 6 s. 7 d. — Somme des dépenses 59,421 l. 6 s. 10 d.

IV. E. 48. (Registre.) — In-folio ; 50 feuillets, papier.

1787. — Compte du même. — Somme des recettes, 77,520 l. 1 s. 6 d. — Somme des dépenses, 66,330 l. 14 s. 5 d.

IV. E. 49. (Registre.) — In-folio ; 30 feuillets, papier.

1788-1789. — Compte du même. — **1788.** Somme des recettes, 76,740 l. 19 s. 1 d. — Somme des dépenses, 69,673 l. 6 s. 1 d. — **1789.** Somme des recettes, 65,603 l. 3 s. 6 d. — Somme des dépenses, 63,770 l. 12 s. 9 d.

IV. E. 50. (Registre.) — In-folio ; 42 feuillets, papier.

1790-1792. — Compte du même. — **1790.** Somme des recettes, 58,681 l. 15 s. 11 d. — Somme des dépenses, 62,506 l. 7 s. 5 d. — **1791.** Somme des recettes, 62,166 l. 3 d. — Somme des dépenses, 61,181 l. 1 s. 6 d. — **1792.**

Somme des recettes, 71,140 l. 9 s. 5 d. — Somme des dépenses, 71,931 l. 15 s. 8 d.

IV. E. 51. (Registre.) — In-folio ; 60 feuillets, papier.

1793-an V. — Comptes rendus par Joseph Emmanuel Caron et Henri Alexandre Lanose. — **1793.** Somme des recettes, 93,465 l. 11 s. 1 d. — Somme des dépenses, 92,780 l. 6 s. 11 d. — **An II.** Somme des recettes, 60,949 l. 12 s. 7 d. — Somme des dépenses, 59,324 l. 8 s. 2 d. — **An III.** Somme des recettes, 108,180 l. 11 s. 11 d. — Somme des dépenses, 121,162 l. 18 s. 1 d. — **An IV-V.** Somme des recettes, 12,492 l. 13 s. 11 d. — Somme des dépenses 9,863 l. 5 s. 3 d.

IV. E. 52. (Registre.) — In-folio ; 373 feuillets, papier.

1782-1796. — « Registre de l'Hôpital Général contenant les articles de viande, bled, bois, charbon, beurre et autres choses achetées par le directeur receveur pour la consommation du dit Hôpital ». — La moitié du registre seulement est occupée.

IV. E. 53. (Registre.) — In-folio ; 94 feuillets, papier.

1707. — Etat de recettes et mises pour l'Hôpital Général. — Ce registre et ceux qui suivent sont des copies des comptes précédents faites pour le service de

l'Économat et font double emploi avec ces comptes.

IV. E. 54. (Registre.) — In-folio ; 101 feuillets, papier.

1708-1712. — Registre faisant suite au précédent.

IV. E. 55. (Registre.) — In-folio ; 105 feuillets, papier.

1713-1718. — Registre faisant suite au précédent.

IV. E. 56. (Liasse.) — 276 pièces, papier.

1723-an IV. — Muniments des comptes. — Quittances (1723-1750) de remboursements de rentes par l'Hôpital (p. 1-4). — Quittances des rentes foncières et centièmes payés (1728) pour le terrain et les bâtiments de l'Hôpital (p. 5-7). — Minute de reconnaissance passée le 18 juillet 1774 par Pagart, pour une fenêtre donnant vue sur la cour de l'Hôpital (p. 8). — Quittances (1791) pour livraisons diverses et travaux aux bâtiments de l'Hôpital (p. 9-123). — Quittances (1792) : établissement de la fabrique de pipes ; paiements faits au clergé du Saint Sépulcre pour célébration de messes ; dépenses alimentaires ; frais de chirurgie ; achats de laine, cuir, chanvre, etc. (p. 124-211). — Quittances (1793) : impôts, nourriture, dépenses extraordinaires (p. 212-271). — Situation financière en l'an IV (p. 272-276).

SÉRIE F

PERSONNEL DIRIGEANT. — PERSONNEL ASSISTÉ. — REGISTRES D'ENTRÉE ET DE SORTIE, ETC.

IV. F. 1. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1748-1789. — Personnel assisté. — Conventions passées avec des vieillards pour leur entrée à l'Hôpital Général moyennant paiement : Augustin Delannoy de Rémilly-Virquin pour 600 l., Colin, âgé de 60 ans, pour 500 l., les frères Greffier, pour 1000 l. ; Mathias

Bricquet, pour 600 l., ses habillements et « linges servant à son corps » et tout héritage qu'il pourrait faire ; Louis Guilman ; Philippe Hernu ; François Flandrin ; Robert Canlers ; Thomas Coppens ; Antoine Joseph Six, connétable des « brouetteurs » de St-Omer ; Antoine Monsigny ; Guillaume Dominique Ernout.

SÉRIE H

PAPIERS ET CORRESPONDANCES DIVERSES, NE RENTRANT PAS DANS LES SÉRIES PRÉCÉDENTES.

IV. H. 1. (Liasse.) — 83 pièces, 1 parchemin, 82 papier.

1627-1792. — Papiers de diverses familles. — Papiers (1627-1638) provenant du sieur Aubron (p. 1-3). — Quittances (1655-1659) de paiements faits sur l'héritage du sieur Pipelart (p. 4-6). — Titres (1687) provenant du sieur Boidart (p. 7-8). — Lettres de

commerce (1791 et 1792) relatives à la vente de filets et ficelles confectionnés dans l'Hôpital (p. 9-75). Lettres particulières de 1792 (p. 76-83).

IV. H. 2. (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

1782-1791. — Enregistrement des recettes provenant de la vente des ouvrages de broderie faits dans

IV. — HOPITAL GÉNÉRAL. — SÉRIE H.

27

l'Hôpital, et dépenses des matières premières employées. Recettes pour l'année 1782 : 862 l. 8 s. 9 d. — Dépenses : 139 l. 11 s. 3 d. — Le 14 août 1783 « brodée pour les sergents de la ville huit armes à 4 l. la pièce reçu 32 l. » ; 30 novembre 1783, « festonnées en œuilles treize paires de manchette pour Monsieur le Mayor à 20 sols la paire : 13 l. ». — 2 septembre 1786, « brodée une étolle en or a guipée pour Monsieur le curé d'Edin reçu à conte 72 l. ». Recette pour travaux du 1^{er} janvier au 6 juin 1791 : 372 l.

IV. H. 3. (Registre.) — In-folio, 137 feuillets, papier.

1782-an XII. — Enregistrement des achats de matière première faits pour alimenter les ateliers de filets et de pipes. La dépense du seul mois d'octobre 1783 porte 5,741 l. 12 s. 5 d. — Fournitures de tourbes, de souliers, livraisons de grains et farines par la commune de Saint-Omer « à l'Hospice de la Bienfaisance. »

IV. H. 4. (Liasse.) — 33 pièces, 11 parchemin, 22 papier.

1581-1696. — Pièces d'un procès jugé en l'échévinage de Calonne sur la Lys entre Prévost, fermier de Gonzalès de Alvéda Charles Cuvelier procureur de demoiselle Madeleine Accart, au sujet des arrentements de sa terre (p. 1-20). — Titres relatifs (1613-1620) aux biens de Van der Camere lieutenant de la ville et châtellenie de Bouchain qui devinrent par la suite la propriété de Gonzalès (p. 21-33).

IV. H. 5. (Liasse.) — 80 pièces, 3 parchemin, 77 papier.

1619-1681. — Procès de Gonzalès contre les de Bientque, François d'Esclaives, écuyer, sieur du Fay-Renty, veuf d'Antoinette de Calonne Courtebonne et Maximilien d'Aix, écuyer, sieur de Matringhem, au sujet de la distribution des deniers provenant de la vente des biens de demoiselle Louise de Hocquinghem.

IV. H. 6. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1646-1672. — Procès soutenu par Garcias Gonzalès de Alvéda écuyer, sergent major de cavalerie, contre François Bourel, au sujet de la curatelle que celui-ci exerce sur les biens de Marie Michiels et dont 4 mes. 1/2 sises à Audruicq sont hypothéquées au profit dudit Gonzalès.

IV. H. 7. (Liasse.) — 88 pièces, 1 parchemin, 87 papier.

1667-1681. — Procès entre Gonzalès et Charles Ignace Le François, écuyer seigneur de Nielles, Maraut homme de fief de la châtellenie d'Audruicq,

Albert Colen, échevin à son tour de la ville de Saint-Omer, Dolle Manessier de Nielles pour la propriété d'une terre de 10 quartiers sise à Audruicq.

IV. H. 8. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

1680-1685. — Procès au sujet d'une revendication de donation soutenu par Ramery, prêtre chapelain de la chapelle Saint-Denis en la cathédrale de Saint-Omer contre le sieur Gonzalès en qualité de tuteur de son fils héritier des biens de demoiselle Françoise Demazières, sa mère.

IV. H. 9. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1691-1696. — Procès intenté à Gonzalès procureur et doyen de la confrérie de Saint-Jean à Saint-Omer pour obtenir le recouvrement de la redevance annuelle que le sieur Gonzalès doit à cette confrérie.

IV. H. 10. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1693. — Procès de Gonzalès contre le seigneur de Longastre au sujet de la propriété de deux pièces de terre à Waudricourt.

IV. H. 11. (Liasse.) — 235 pièces, 2 parchemin, 233 papier.

1692-1695. — Procès soutenu par Gonzalès contre Leroy pour terres au quartier de Béthune.

IV. H. 12. (Liasse.) — 165 pièces, papier.

1692-1695. — Procès soutenu par le même pour les mêmes biens contre les héritiers directs de demoiselle Anne Josephe Jamot, sa cousine.

IV. H. 13. (Liasse.) — 70 pièces, papier.

1704-1722. — Procès entre l'Hôpital Général légataire universel des biens de Gonzalès d'une part et les religieuses Annonciades de Béthune, Marie Claire de Thieulaine, veuve d'André de Bassecourt et Hiérosme Ducamps, procureur d'Augustin Leroy, l'Hôpital refusant de prendre à sa charge les frais de succession et les dettes du légataire.

IV. H. 14. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1692-1717. — Procès de Gonzalès contre Jeanne Montacq, maîtresse seigneuriale de la maison du Jardin Notre-Dame à Saint-Omer et Louis-Alphonse de Valbelle, évêque de Saint-Omer, tendant à faire respecter les clauses d'une donation en faveur de la dite maison du Jardin N. D.

IV. H. 15. (Liasse.) — 275 pièces, 4 parchemin, 271 papier.

1706-1723. — Procès soutenu par l'Hôpital Général contre le baron de Worden, chevalier d'honneur à la cour du Parlement de Tournai, au sujet d'une rente de 531 l., 5 s. créée en 1643 par Jean Comte d'Ozemon et dont l'Hôpital Général a été mis en possession en 1706, par arrêt du Parlement.

IV. H. 16. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1963-1723. — Titres connexes à la donation faite par Gonzalès à l'Hôpital Général. Par son testament, ledit Gonzalès abandonne à ceux du surnom de Sénéchal, parents du côté maternel, les biens qui lui sont venus de sa mère; procès qui s'ensuivent.

IV. H. 17. (Liasse.) — 260 pièces, 2 parchemins, 258 papier.

1639-1732. — Procédure relative à l'affaire précédente.

IV. H. 18. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1639-1732. — Troisième liasse de procédure relative à l'affaire Sénéchal.

IV. H. 19. (Liasse.) — 213 pièces, 15 parchemin 198, papier.

1505-1692. — Procès avec Martel et Tempère-Titres concernant la famille Haffringues et se rapportant à cette affaire, en raison de la curatelle qu'elle eut des biens de Martel.

IV. H. 20. (Liasse.) — 246 pièces, 7 parchemin, 239 papier.

1639-1724. — Procès au sujet de la succession Martel entre les héritiers, Martel, Tempère, Thieullier, Brunet, Harache et l'Hôpital général.

IV. H. 21. (Liasse.) — 132 pièces, 11 parchemin, 121 papier.

1662-1713. — Procès soutenu par le sieur Gilliers et ensuite par l'Hôpital Général, son exécuteur testamentaire, contre le sieur de Cupère, seigneur de Drinckam.

IV. H. 22. (Liasse.) — 29 pièces 3 parchemin, 26 papier.

1667-1667. — Procès entre Guillaume le Coigne, brasseur, demeurant à Saint-Omer et Frédéric Guillemin, prêtre, au sujet de l'héritage de Thérèse Aldegonde le Coigne.

IV. H. 23. (Liasse.) — 62 pièces, 3 parchemin, 59 papier.

1639-1708. — Procès contre demoiselle Marie Liénard, veuve de Nicolas le Vasseur qui de son vivant fut chargé de la régie des biens de Fromessent.

IV. H. 24. (Liasse.) — 110 pièces, 3 parchemin, 107 papier.

1707-1708. — Procès soutenu contre l'abbaye Saint-Bertin par l'Hôpital Général demandant l'exécution de l'article 11 des lettres patentes de son institution où il est stipulé que les aumônes, fondations en argent, grains ou autre nature dont est chargée l'Abbaye au profit des pauvres seront remises à l'Hôpital Général.

IV. H. 25. (Liasse.) — 101 pièces, 1 parchemin, 100 papier.

1710-1716. — Procès intenté par l'Hôpital Général et M. Guillaume Liévin Hermel, chanoine de Saint-Omer, exécuteur testamentaire de Pierre-Paul Boucher, contre Alexandre Carpentier. « chamoier » demeurant à Saint-Omer.

IV. H. 26. (Liasse.) — 6 pièces, 1 parchemin, 5 papier.

1724. — Procès soutenu par l'Hôpital Général contre Rhimbert de Vassignac, chevalier, seigneur de Tailly-en-Champagne, Valigny etc, et dame Catherine Florence de Coupigny, son épouse au sujet des legs testamentaires de Gonzalès.

IV. H. 27. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1662-1768. — Prétentions soulevées (1715) par les héritiers de Jean-Baptiste Drincqier, receveur de l'Hôpital Général contre ledit hôpital. — Engagement pris pour 9 ans (1743-1752) par Bony, Vandiesse et Caron de livrer annuellement 150 ras. de blé à l'Hôpital à 2 sols à la rasière de rabais. — Arrêt de la cour du Parlement de Tournai pour le soulagement des pauvres. — Pièces relatives (1762-an III) à l'acquisition Hesmond. — Papiers relatifs (1662-1670) à la famille Desmons-Vargelot. — Pièce relative à la fondation de Bersaque, contenant un tableau généalogique de Philippe de Bersaque, écuyer, seigneur de Welle gouverneur et capitaine du château d'Éperlecque allié à Jacqueline de Wailly, héritière de Monne-cove. — Rentes et amortissements de rentes (1727-1768). — Modifications proposées dans la construction du bâtiment au fond de la cour. — Construction d'une grange.

9 H-DEPOT – HÔPITAL GÉNÉRAL

9 H-DEPOT B 33/1	Audruicq : plan des terres.	1694
9 H-DEPOT B 33/2-5	Béthune : plans des terres.	1764-1768
	2 1764	
	3 1764	
	4 1765	
	5 1768	
9 H-DEPOT B 33/6	Chemin de Béthune à Vaudricourt : plan.	1767